

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et
De la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira – Bejaia-



Faculté des Lettres et des Langues
Département de français

Mémoire de master

Option : Sciences du langage

*Statuts des langues et représentations en Kabylie,
le français face à l'officialisation de tamazight*

Présenté par :

M^{elle} Azzoug Zakia
M^{elle} Azzouz Sabrina

Devant le jury :

M, DEGAMOUS Mustapha. **Président**
M, HADDAD Mohand. **Directeur**
M, KHENICHE Redouane. **Examineur**

Année universitaire
2016 - 2017

Remerciements

Tout d'abord, nous tenons à présenter nos sincères remerciements à notre promoteur Mr : HADDAD Mohand d'avoir nous encadrées. Nous le remercions aussi pour ses précieux conseils qui ont été indispensables, pour ses orientations, sa patience avec nous et sa disponibilité.

Nous tenons à remercier aussi les membres du jury d'avoir accepté d'examiner notre travail. Ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce travail de près et ou de loin.

Nos remerciements vont aussi aux personnes qui ont accepté de participer à notre enquête.

Dédicaces

Je remercie le bon dieu de m'avoir donné le courage, la santé et la volonté afin de pouvoir réaliser ce modeste travail.

Je tiens à le dédier particulièrement à mes très chers parents pour leurs sacrifices, patience, leur présence et leur soutien tout au long de mes années d'études, que le bon dieu les garde et les protège

A ma chère sœur : sasa. A mes deux chères frères :farid et mouloud

A la mémoire de ma chère grand-mère : yama lilí

A mes amis et amies surtout lilía, sonía, kahína, wiza, fahíma, fahem, sofiane, kolas .A tout (e) mes amis (es) sans

Exception

A ma chère amie et binome zakía

A mon bien aimé Alilou

En fin à tous ceux que je connais ou qui me connaissent que je n'ai pas pu citer

sabrina

Dédicaces

*Avec une pensée profonde que je dédie ce modeste
travail à toute ma famille : Azzoug.*

*A mes très chers parents qui m'ont vivement soutenu
et encouragé tout au long de mes études.*

A mes très chères sœurs : Hayet, Samia, Nadia et Nassima.

*A mes très chers frères : Djamel, Abbas et
Farid.*

A mes nièces Marie, Amelia, Ilyane, Souade, et Mayasse.

A mon fiancé Massinissae et sa famille.

*A tous mes amis et amies surtout Kamelia, Assia et
Dania .*

A ma chère amie et binôme Sabrina

*A celui qui a été à mes côtés durant la réalisation de
ce travail .*

Zakia

Sommaire

Introduction Générale.....	05
-----------------------------------	-----------

Chapitre I :

Aspects théoriques et situation politico-linguistique en Algérie

1- Concepts théoriques	09
2- La situation politico-linguistique en Algérie.....	12
3- Statut des langues dans la politique linguistique en Algérie	17
4- Le Français	21

Conclusion.....	22
------------------------	-----------

Chapitre II

Représentations et attitudes face aux langues

Introduction	25
1- Sécurité / L'insécurité linguistique.....	25
2- Les attitudes et les représentations	29
3- Distinction entre représentation et attitude.....	38

Conclusion	38
-------------------------	-----------

Chapitre III : Méthodologie et résultats de l'enquête

Introduction	39
1- Protocole d'enquête	39
2- Analyse des résultats.....	41
3- Le choix de la population et présentation de l'échantillon	43

Conclusion	52
-------------------------	-----------

Conclusion générale	53
Bibliographie.....	55
Annexe	58

Introduction générale

Les locuteurs et les acteurs sociaux développent, à chaque situation, des images et des représentations dont dépendent souvent leur positionnement face aux langues mais aussi leur usage de celles-ci.

Ces connaissances nous permettent ainsi de saisir ce que pensent les locuteurs à propos des langues. Elles sont socialement élaborées et partagées, elles sont donc, de fait, révélatrices des rôles et des places des langues au sein des sociétés ?

Ces représentations sont « *des formes de connaissances socialement élaborées, partagées, synthétiques et efficaces, dont les fonctions interprétatives et dont la lisibilité prennent corps (notamment) dans les discours ...* ». (D. JODELET 1989.P. 36). Elles sont socialement élaborées et partagées ; elles sont donc ; de fait révélatrices ; de fait des rôles et des places des langues au sein des sociétés.

Qu'en est-il du cas des langues en Algérie ? Il ne s'agit pas, encore une fois, de revisiter les représentations des locuteurs algériens face aux langues d'Algérie, nous voulons plutôt voir s'il pouvait y avoir changement, ou effet sur ces représentations, après changement dans les statuts officiels de ces langues. Le but est donc davantage d'interroger le cas de la langue tamazight, face à l'arabe et au français, après sa consécration en tant que langue officielle en Algérie.

La notion de « représentation » sociale renvoie aux produits et aux processus caractérisant la pensée de sens commun, forme de pensée pratique, socialement élaborée marquée par un style et un logique propre, et partagée par les membres d'un même ensemble social culturel. (ibid. P.36).

Les études portant sur les représentations sont considérées comme assez récentes, comme un nouveau chantier, un nouveau domaine d'investigation. La linguistique a en effet ajouté, voici quelques années, à l'étude des pratiques et des formes celle d'un domaine jusque-là négligé : ce que les locuteurs disent, pensent des langues qu'ils parlent et de celles que parlent les autres. (IPIDp. 07).

Depuis l'indépendance, l'Etat algérien a promulgué des lois sur l'arabisation. Des lois dont l'objectif est de donner à l'arabe classique une légitimité et un statut de langue nationale et officielle dans divers domaines d'utilisation, notamment l'enseignement supérieur qui est l'épine dorsale du développement du pays.

L'université algérienne telle que toutes les institutions de l'Etat est ciblée par la politique de l'arabisation qui vise à supplanter la langue française implantée en Algérie par les Français et la remplacer dans la mesure du possible par la langue arabe considérée comme la seule langue officielle et nationale,. Mais l'arabisation de l'université n'a pas été totale. Certaines branches de l'enseignement supérieur (médecine, biologie science, architecture, informatique...) et les secteurs clé de l'économie nationale (industrie, hydrocarbure..) continuent à utiliser la langue française. En revanche, les filières des sciences humaines et sociales (philosophie, psychologie..) ont adopté l'arabe comme langue d'enseignement.

Nous avons cherché à travers le discours épilinguistique tenu par les étudiants à faire ressortir un rapport, si rapport il y a, entre les statuts des langues en présence et les représentations des locuteurs à leurs égards. Ces dernières sont-elles influencées par le statut de chaque langue ? Autrement dit, y a-t-il un rapport entre le statut politique des langues et les représentations des locuteurs à leur égard ?

En guise de réponse préalable à ces questions, nous soutenons que le statut politique d'une langue exerce une influence sur les représentations sociolinguistiques et que ces dernières déterminent les attitudes et les comportements socio langagiers des locuteurs. Nous postulons aussi que les variables âge, sexe, lieu de résidence, langue maternelle d'un locuteur peuvent déterminer l'influence des représentations sur les attitudes linguistiques et sur les comportements socio langagiers.

Problématique

La question principale motivant ce travail renvoie aux statuts des langues et à l'influence de ceux-ci sur les représentations des locuteurs, Le changement de statut pour une langue devrait nécessairement avoir des répercussions sur sa prise en charge. Si une décision politique rend officielle une langue, en l'inscrivant dans les textes officiels, cela engage l'Etat, à travers ses institutions, à une prise en charge.

Ceci sur le plan des décisions et des actions politiques. Qu'en est-il du discours à propos de ces décisions ? Que pourraient penser les locuteurs de cette langue de la décision d'officialisation ? Cela agirait-il nécessairement positivement sur leurs représentations face à cette langue ?

Le cas de l'officialisation de tamazight parait très illustratif de ces situations où une langue change de statut. D'une négation qui a duré des décennies, cette langue a vu

récemment son statut passer de celui de langue nationale à langue officielle. Quelles sont les conséquences de ce changement chez les locuteurs ? Leur opinion sera-t-elle touchée d'une quelconque manière par cette décision ?

En règle générale, les citoyens d'un pays sont censés se conformer aux lois de leurs pays inscrit dans les textes officiels, mis en place par l'Etat. Il se trouve que certain articles de lois n'arrivent pas à assurer l'adhésion d'une partie voire la majorité des administrés (citoyens). En ce qui nous concerne, il est question du statut des langues en Algérie et de l'influence de ce dernier sur les représentations que se font les Algériens vis-à-vis des langues en présence dans le pays, à savoir l'arabe et le tamazight et les langues dites étranger. Il s'agit donc de mesurer le degré d'influence exercé par les statuts en question sur le discours épilinguistique des Algériens.

A travers le discours épilinguistique nous avons voulu vérifier si cette population porte intérêt à ce que la langue soit employée (les langues en Algérie).. En outre, nous allons nous intéresser au degré d'influence de quelques variables et composantes sociales, qui caractérisent les locuteurs, sur la nature de leurs attitudes et de leurs représentations à l'égard de l'usage des langues dans une communauté linguistique algérienne.

Hypothèses

Partant de l'idée qu'un changement de statut donnerait l'occasion à plus de prestige à une langue, l'officialisation de tamazight mettra celle-ci plus en avant et sera plus positivement marquée dans le discours des locuteurs. Les autres langues, le français et l'arabe principalement, pourraient voir leur prestige reculer et leurs rôles moins essentiels.

Corpus et méthode d'approche

Le travail consiste à tenter de saisir les représentations des locuteurs face aux langues d'Algérie, principalement le tamazight, en focalisant sur les derniers changements survenus dans le statut de la langue amazighe en Algérie.

L'idée est de questionner des locuteurs, à travers une enquête, afin de saisir, entre autres, ce qu'ils pensent de ces langues, leurs usages de celles-ci. Une deuxième batterie de questions tentera ensuite de déterminer si le changement de statut affecte d'une quelconque manière ces usages et ces représentations.

Introduction Générale

Le questionnaire est préparé en perspective de la deuxième étape de notre travail. Il s'agira, plus exactement, d'abord d'une pré-enquête. Celle-ci déterminera et nous donnera une idée de ce que disent les locuteurs à propos de ce changement dans le statut et nous donnera l'occasion de voir si celui-ci a influé sur les représentations de ces locuteurs.

A partir de là, nous pensons pouvoir cerner ce discours à propos des langues, de leurs statuts et des pratiques langagières des locuteurs en Algérie, du moins dans une région. Nous analyserons toutes ces données afin de saisir ce lien entre le statut des langues et les représentations des locuteurs face à celles-ci.

Pour ce faire, nous avons pensé à un questionnaire composé à la fois de questions ouvertes et fermées de type choix multiple. Nous avons pu toucher une cinquantaine de personnes.

Chapitre I

**Aspects théoriques et situation politico-linguistique
en Algérie**

1- Concepts théoriques

Les langues sont un trésor et véhiculent autre chose que des mots. Leur fonction ne se limite pas au contact et à la communication, elles constituent d'une part des marqueurs fondamentaux de l'identité elles sont structurantes d'autre part de nos perspectives Michel SERESS (1996 :212).

La question à partir de laquelle nous aimerions entamer ce chapitre est en rapport à la communauté linguistique, celle-ci constitue-t-elle un groupe d'individus qui géographiquement et socialement utilisent la même langue ? Qu'en est-il de la communauté kabyle ? Quand on demande à n'importe qui : Ou parle-t-on le kabyle ? On répond en région kabyle.

1-1 La communauté linguistique

Dans une société, il n'existe pas un locuteur unique qui parle une langue particulière, mais plutôt un groupe de locuteurs qui partagent la même langue ou les mêmes traditions. C'est qu'on appelle la communauté linguistique. Pour BLOOMFIELD : « *une communauté linguistique est un groupe de gens qui agit au moyen du discours.* » BLOOMFIELD L., 1966).

Dans une autre coté, nous pouvons trouver aussi des locuteurs d'une même communauté linguistique qui ne se comprennent pas entre eux. C'est ce que confirme LOUIS JEAN CALVET : « *les membres d'une communauté linguistique peuvent parler de manière semblable que chacun peut comprendre l'autre ou peut se différencier au point que des personne de région voisines peuvent ne pas arriver à se comprendre les unes des autres.* » (LOUIS JEAN CALVET 1966, p 45 .54).

A ce propos, nous pouvons dire que c'est la langue qui détermine la communauté, c'est ce qu'affirme WILLIAM LABOV pour qui la la communauté linguistique n'est pas seulement vue « *comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes* ». Mais plutôt comme « *un groupe qui partage les mêmes normes quant a la langue* ». (W.LABOV 1976 p 338).

Peut-on dire que le fait de parler une langue est un critère d'appartenance à une communauté linguistique ? Ou peut-on dire que le terme de communauté linguistique se base sur le nombre d'individus qui parle une même langue ?

W. LABOV quant à lui définit la communauté linguistique comme : « *un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue* » ou encore comme étant « *un groupe de locuteurs qui ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue* ». (LABOV 1976 p 338).

Pour bien saisir le concept de communauté linguistique, il y a lieu de relever que celui-ci est lié à la présence d'une organisation typique des normes et des actions reconnues par le membre d'un groupe donné.

1-2- La politique linguistique

Plusieurs définitions renvoient à la politique linguistique. Celle-ci diffèrent, mais le but est toujours le même. Elle consiste à définir les statuts des langues, plus précisément, une politique linguistique, et un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale. La planification linguistique est la mise en pratique concrète d'une politique linguistique. Le passage à l'acte. Autrement dit, le passage d'un acte juridique et administratif, la concrétisation sur tous les plans. Son objectif principal est l'unification nationale d'un pays, rapprochement diplomatiques et orientation de l'économie vers un nouveau secteur.

Il s'agit d'un ensemble hétéroclite de principes, de lois, de règlements, d'institutions et de pratiques, adopté à travers le temps, cet ensemble guide et appuie l'action gouvernementale.

Henri Boyer définit la politique linguistique comme :

L'expression politique linguistique est plus souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles distinguent deux niveaux de l'action du politique sur la/les langues en usage à l'acte juridique, voire internationale(s) de considération de choix, de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique. (BOYER.H. 1996. P. 23).

La politique linguistique renvoie aussi à des choix qu'opèrent les institutions (l'Etat) au niveau des langues imposés aux locuteurs dans leur vie sociale. Dans ce sens, LOUIS JEAN

CALVET écrit : « *Nous appelons politique linguistique un ensemble de choix conscient concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale.* » (Louis Jean Calvet 1993p. 111).

Pour M-L MOREAU, le mot *politique linguistique* désigne :

La phase d'une opération d'aménagement linguistique la plus abstraite consistant en la formulation d'objectifs, postérieurement à l'évolution d'une situation faisant apparaître des aspects perfectibles soit dans le corpus d'une langue (...) soit dans le statut des langues. (M-L MOREAU 1997 p. 229).

En Algérie, la politique linguistique mise en place par l'Etat algérien renvoie à la politique d'arabisation dans le but de généraliser et promouvoir l'usage exclusif de la langue arabe dans toutes les institutions étatiques. C'est une politique qui valorise la langue arabe qui est quasiment absente dans les pratiques langagières des locuteurs algériens et qui dévalorisent les langues majoritairement utilisées dans la vie quotidienne à savoir, l'arabe dialectal, le berbère avec ses variétés, et la langue française.

1-3 Le marché linguistique

Le marché linguistique algérien se compose de plusieurs langues et variétés langagières. L'usage de ces langues diffère ; l'arabe dialectal et les variétés du berbère et même le français sont employées dans la vie quotidienne, l'arabe classique véhicule l'officialité de l'Etat. Quant au français, cette langue occupe encore une place importante dans l'enseignement supérieur, l'administration et les domaines scientifiques et techniques. Elle est souvent vue aussi comme moyen d'ouverture sur le monde.

D. DOUBET considère que:

Le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut ambigu ; d'une part, il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais) mais d'autre part, il est synonyme de réussite et d'accès à la culture et au modernisme » (D. DOUBET D. 1998 P122).

Le terme marché linguistique est utilisé pour la première fois par P.BOURDIEU. Celui-ci le définit comme « *l'ensemble des conditions politiques et sociales d'échange producteurs- consommateurs* ». C'est-à-dire que toute pratique est symbolisée et a un caractère social. L'effet du marché linguistique est réparable dans toutes les situations de communication. « *Il y a marché linguistique, toutes les fois que quelqu'un produit un discours*

à l'intention de récepteurs capable de l'évaluer, de l'apprécier, de lui donner un prix. » (P.BOURDIEU. 1984 p.123).

Toute manifestation langagière ne reçoit sa valeur qu'en rapport à un marché linguistique, défini par les mécanismes de formation des prix linguistiques. BOURDIEU voit que ; « *Le discours n'est pas seulement un message destiné à être déchiffré, c'est aussi un produit que d'autre produits nous livrons à l'appréciation des autres, et dans la valeur se définira dans sa relation avec d'autre produits plus rares ou plus connus* » (BOURDIEU, 1982 .P.104).

Dans un pays plurilingue comme l'Algérie, la relation entre les langues qui y existent constitue un enjeu politique. Dans ce sens, l'auteur que nous venons de citer écrit « *La langue officielle a partie liée avec l'Etat; et cela tant dans sa genèse que dans ses usages* » (P.BOURDIEU, 1982 P.104).

A partir de ce point de vue, nous pouvons constater que les mécanismes de formation des prix linguistique sont intimement liés aux mécanismes de domination politique. L'Etat algérien impose l'arabe classique comme langue officielle et seule légitime, cette langue tient donc un rapport de force contre les autres langues existantes. Cette unification linguistique implique l'unification du marché linguistique algérien dans lequel les usages linguistiques et leurs valeurs se trouvent mesurés à la langue dominante, à savoir l'arabe classique.

1-5 Le statut linguistique

Selon CALVET le statut d'une langue est la position d'une langue dans la hiérarchie linguistique d'une communauté linguistique, cette position étant liée aux fonctions remplies par la langue, et à la valeur sociale relative conférée à ses fonctions « *exemple la langue de la religion sera très valorisée dans une théocratie* ». Le statut d'une langue c'est la place qu'occupe celui dans la vie sociale, on lui établit une hiérarchisation, une classification, un enchaînement en d'autres termes la stratification des langues, les catégories de statuts le plus souvent utilisées sont celle de langue officiel et de la langue national. (LOUIS JEAN CALVET P 1987 P.157).

2- La situation politico-linguistique

Les langues en présence se distinguent de point de vue de l'histoire, de leur structure, de leur degré d'usage et de leurs fonctions sociolinguistiques distinctes .Comme beaucoup

d'autres pays dans le monde, l'Algérie offre un panorama et un paysage linguistique très riche. Ceci pose de multiples questions sur la situation des langues en usage, d'une part les langues nationales, d'autre part les langues étrangères.

2-1 L'Algérie un pays plurilingue

2-1-1 Historique

On ne peut pas parler de la pluralité de l'espace linguistique algérien et des spécificités de ce champ plurilingue sans faire référence à l'histoire de la région (Afrique du Nord), et plus précisément celui de l'Algérie qui a vu le passage d'une série d'invasions et de multiples civilisations et populations : berbère, vandale, romaine, arabe ensuite turque et française. Le champ linguistique algérien se trouve partagé entre plusieurs parlers. Cette situation, déjà complexe, est rendue conflictuelle par la vision officielle et parfois par l'absence totale de cette vision et de la conception historique dans ce sens KHAOULA TALEB IBRAHIMI souligne que :

En Algérie la question linguistique a toujours été politisée alors qu'elle touche à l'identité nationale et à l'histoire de pays ! Aujourd'hui si l'on veut résoudre le problème, nous devons nous libérer de l'idéologisation. (...) la classe politique de l'Algérie indépendante n'a pas eu le courage et l'intelligence de revendiquer une Algérie plurielle et unie. (Le jour d'Algérie 30/05/2009)

L'actualité algérienne récente tant sur le plan politique que sur le plan social, en ce qui concerne la question linguistique, culturelle et identitaire ne cesse de soulever de nombreux débats sur le caractère plurilingue du pays et les différents enjeux qui en découlent. La réalité historique impose de tenir compte des phénomènes tant sur les plans sociaux, économiques, politiques, culturelles, et bien entendu linguistique.

Le contexte plurilingue a qui s'intéresse notre champ de recherche et dans lequel s'inscrit l'Algérie et les attentes de la société langagière qui les reçoit afin d'assurer aux langues existantes des chances de survie et d'expression. L'Algérie historique a toujours été un pays plurilingue. En allant dans ce sens ABDEREZAK DOURARI affirme que « *Ni le particularisme berbériste ni le transnationalisme arabo-islamique mythique ne pouvant être en adéquation avec la réalité pluriel de l'Algérie et du Maghreb.* » (Le soir d'Algérie du 25/10/2011).

KHAOULA TALEB IBRAHIMI ajoute que : « *c'est une réalité que nous devons accepter et reconnaître. Il est bizarre d'entendre encore des gens contester cet héritage historique.* » (KHAOULA TALEB IBRAHIMI, Le soir d'Algérie 30/05/2009).

Depuis 1962, tous les régimes qui succèdent à la tête de pouvoir algérien ont nié le caractère multilingue et multiculturel de l'Algérie.

Enfin, Réda BENSMAIA, dans un texte extrêmement dense, souligne le caractère multiculturel de l'Algérie :

Pour moi les Algériens ne sont pas des arabes, tout simplement, mais un peuple multiculturel qui comprend multiplicité ou en tout cas une variété de langues, d'ethnies, de etc. Qui e peuvent pas être rangés dans la catégorie « arabe » sans difficultés. (Walid EL KHACHAB, p 192-193 2000).

2-1-2 Du plurilinguisme au conflit linguistique

Il y a sur la surface du globe entre 4000 et 5000 langues, et environ 150 pays. Il y aurait théoriquement près de trente langues par pays, le monde est plurilingue en chacun de ses points. (L-J CALVET, 1993. P : 23)

En Algérie plurilingue, ils existent plusieurs espaces linguistiques divisés et le pays se trouve partagé entre plusieurs parlers. D'où le conflit en présence entre les langues véhiculaire (tamazight et l'arabe dialectal) d'un côté et l'arabe avec le français, ce qui se manifeste dans la lutte pour la dominance.

Les Algériens parlent des langues maternelles très mal servies par l'Etat en matière de prise en charge institutionnelle. Le français garde, a coté de l'arabe classique, une bonne place dans les domaines les plus importants tels que la législation, la finance, les études universitaires, l'administration,.. Ces deux langues (Le français et l'arabe classique) sont utilisées par les dirigeants et les couches sociales supérieures urbaines. Il faut savoir que le tirage des journaux en français est l'un des plus forts des pays francophones et que plus de 55% de tirage de journaux algériens sont en langue française.

Pourquoi le français persiste-t-il en Algérie à cette échelle ? La situation de contact de langues en Algérie lui serait propice. Dans ce sens M. BENRABAH souligne que :

la question du plurilinguisme en Algérie ne pourra être sérieusement prise en compte qu'à la seule et unique condition de mettre fin à l'actuel modèle idéologique de la langue unique qui fonde le régime algérien depuis l'indépendance du pays (BENRABAH MOHAMED N°13 DECEMBRE 2002).

2-1-3 Politiques, planification et aménagement linguistique

CALVET considère que : « *la politique linguistique comme un ensemble des choix effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langues et vie nationale* ». (JEAN-LOUIS CALVET 1999 P. 184)

Les sociolinguistes ont mis l'accent, dans ce contexte sur les concepts de l'aménagement linguistique et celui de la planification linguistique comme processus de l'application d'une politique linguistique.

En principe, la première notion désigne l'enrichissement de(s) langue(s) en vue de résoudre l'inadéquation des structures par rapport à des besoins, notamment linguistique. En fait, c'est l'inversion et l'action sur la langue en tant que structure ; et la seconde notion, telle qu'elle est définie par LOUIS JEAN CALVET est « *la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique* ». (ibid. P.185), c'est-à-dire que la planification est le processus de privilégier une langue, c'est donc une intervention et une action sur les langues et sur leur statuts.

Si nous voulons éviter la confusion, nous aurons l'intérêt à considérer que la planification linguistique n'est qu'une partie de l'ensemble du processus d'aménagement linguistique, suivant, principalement la phase d'élaboration d'une politique linguistique.

2-2 La situation politico-linguistique en Algérie

L'Algérie, parmi tant d'autres pays maghrébins qui a été colonisée par les français. C'est un pays berbérophone, par excellence traversé par plusieurs invasions notamment celles des deux civilisations arabe et française qui l'ont marquée le plus.

En effet, les colons français imposent leur langue dans tous les sphères d'activité (commerce, administration, enseignement, affichage...) et en 1938 l'arabe déclaré comme langue étrangère.

Dans l'optique de notre travail qui traite des statuts des langues de notre pays, nous sommes censés présenter le champ sociolinguistique des trois langues : berbère, française et arabe en Algérie, et bien précisément le statut de la langue française à celui de la langue tamazight dans l'administration Algérienne.

Pour cela, nous allons mettre l'accent, en premier lieu sur la coexistence de ces langues en Algérie et en suite nous exposerons les deux politiques appliquées dans ce pays.

2-2-1 La coexistence des langues (français, arabe et tamazight) en Algérie :

La diversité linguistique est une conséquence des civilisations, illustrée par la coexistence des trois sphères linguistiques (arabophone, francophone et berbérophone), comme le confirme KHAOULA TALEB IBRHIMI « *en Algérie(...) coexiste plusieurs variétés linguistiques ou plutôt plusieurs sphères linguistique* ». (KHAOULA TALEB IBRHIMI 1995).

2-2-2 Les politiques linguistiques en Algérie

Dans cette optique, nous tenons à présenter la politique coloniale de la France et la stratégie arabisante pour mettre en relief le statut de la langue française à certaines époques et dans l'administration algérienne.

2-2-3 La politique linguistique française de l'Algérie colonisée

Dès les premières années de la conquête de l'Algérie, le pouvoir politique français, soucieux d'une idéologie politique et économique, a entrepris une démarche d'acculturation qui consiste à déraciner les autochtones de leurs traditions et de leurs langues. A ce propos KHAOULA TALEB IBRAHIMI décrit que « *je regarde la propagation de l'instruction et de notre langue comme le moyen le plus efficace de faire des progrès à notre domination dans ce pays...* » (1995, 2^{ème} EDITION, 1997).

En 1962, tout le pays fonctionne en français, enseignement, administration, environnement, secteurs économiques... La langue arabe classique n'est connue que par une minorité qui l'a apprise dans les écoles coraniques, elle avait perdu sa place de langue écrite de la société du fait de la colonisation

Les gouvernements algériens après l'indépendance en met à la place de la langue française la langue arabe, non pas la langue parlée, mais la langue arabe standard issue de l'arabe coranique, ce fut l'objet de la politique d'arabisation. (G.GRANDGUILLAUME 2008).

2-2-4 La politique d'arabisation de l'Algérie indépendante

MOREAU affirme que lorsqu'un Etat est nouvellement indépendant, recourt à la nationalisation voire l'officialisation d'une langue originaire. L'Algérie indépendante à partir de 1962, s'est appuyée sur une planification linguistique, arabisante, en vue de l'intégration de la langue arabe à l'école, dans l'administration etc., et ce, en se basant sur une légitimité

politico-linguistique fondée, selon GRANDGUILLAUME sur ce que représente, pour certains, cette langue, vue telle «*en tant qu'expression coranique, traduisant un enracinement culturel profond* ». (G. GRANDGUILLAUME 1998. P. 17).

Ajoutons la politique d'arabisation de l'environnement algérien a été initiée le 21 Août 1962, par le courant à dominante islamique, les "*ulama*" à laquelle a répondu AHMED BEN BELLA dans son interview faite à EL MOUDJAHID le 27 octobre 1962, qu'il faut algérianiser l'enseignement, mais que l'arabisation n'est pas l'islamisation.

Enfin, l'intention d'arabisation s'est poursuivie effectivement avec l'encadrement et l'encouragement des différents chefs d'Etat algériens, notamment le président MOUHAMED BRAHIMI BOUKHEROUBA (Houari Boumediene) qui a opté pour l'arabisation de l'administration algérienne.

3- Statut des langues dans la politique linguistique en Algérie

Le marché linguistique algérien a subi et continue de subir des changements importants qui sont les résultats de la coexistence de plusieurs langues et plusieurs variétés de langues, l'arabe classique, l'arabe dialectale et le berbère d'une part et la langue française d'autre part.

Nous allons dans cette partie présenter les différentes langues en présence ainsi que, leurs statuts respectifs.

3-1 Les langues nationales

L'Algérie est un pays qui connaît l'existence de deux variétés des langues nationales ; les variétés de Tamazight et celles de l'arabe.

3-1-1 La langue arabe

Il existe en Algérie deux variétés de l'arabe. Une variété haute, prestigieuse, réservée pour l'usage officiel, dite arabe standard et une variété basse, minorée par les politiques linguistiques mais pratiquée par la majorité des Algérien, dite arabe dialectal, arabe algérien dans ses différentes variantes, appartient à la sphère maghrébine assez spécifique, a été marquée par le conservatisme de ses locuteurs.

3-1-2 L'arabe classique

Dès l'indépendance de l'Algérie, la langue standard est devenue la langue nationale et officielle vu les raisons politiques et idéologiques qui régnaient à cette époque-là. Cette langue est principalement écrite et n'est pas parlée dans la vie quotidienne. La politique d'arabisation a donné une place importante à cette langue surtout dans le domaine de l'éducation et des mass média. Cette langue n'est comprise que par un public scolarisé, vu que la majorité des Algériens communiquent en arabe algérien ou en berbère. Dans ce sens GRANDGUILLAUME écrit que « *sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne* ». (GRAND GUILLAUME 1983. P. 11).

L'arabisation a été clairement recommandée avec l'avènement de l'époque du président H. BOUMEDIENE qui a déclaré l'année 1971 « année de l'arabisation », qui a préconisé l'utilisation et la reconnaissance obligatoire de l'arabe par les Algériens.

A ce propos ZABOUT. T. affirme que : « *Cette langue étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien est en quelque sorte le ciment de l'unité nationale* ». (ZABOUT. T 1989.P. 80).

L'arabe classique est la langue des Algériens après l'indépendance, c'est ce que confirment les propos de FOUJIL CHIRIGUENE

C'est la langue que l'Etat s'efforce d'imposer depuis l'indépendance de l'Algérie. Ayant adhéré depuis cette date à la ligue arabe, les dirigeants algériens se sont empressés d'affirmer l'arabité de l'Algérie, se gardant bien toutefois de la faire figurer dans les principes généraux régissant la société algérienne ». (FOUDIL CHIRIGUENE 1997p. 62-63).

C'est la langue de l'instruction, de l'enseignement religieux, c'est la référence et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane. Considéré comme un pays arabo-musulman, l'arabe est essentiellement utilisé dans l'enseignement, dans les administrations et dans toutes les institutions de l'Etat, en plus de sa fonction religieuse. C'est la variété des lettrés, elle sert de véhicule au savoir de façon générale, utilisée comme langue de culture et dans des situations de communications formelles. Essentiellement écrite, elle est aussi pratiquée à l'oral. Cette variété, principalement apprise à l'école, n'est en fait pratiquée par aucune des communautés linguistiques qui composent la société algérienne pour les besoins de la communication quotidienne ou dans les conversations usuelles de la vie de tous les jours. A ce propos G. GRANDGUILLAUME affirme que :

(...) sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...) derrière cette langue "nationale", il n'y a pas de «communauté nationale» dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sur la langue maternelle. (G. GRANDGUILLAUME 1983. P. 11).

Cette langue donc n'est utilisée par les Algériens que dans des situations formelles (école, administration, tribunal...) et elle n'a aucune existence dans la sphère informelle (conversations entre amis, en famille, dans la rue...).

Après l'indépendance, l'Etat algérien a adopté l'arabe standard comme la seule langue officielle dans le but d'unifier tout le peuple algérien autour de cette langue qui est comme nous l'avons déjà signalé le véhicule de la religion musulmane.

3-1-3 L'arabe algérien

Cette langue est considérée comme dialecte car, pour certains, elle ne peut pas véhiculer les sciences ou être enseignée à l'école. Les textes officiels ne la mentionnent nullement et n'en font aucune référence. Malgré un certains discours qui fait d'elle une "sous-langue" elle est la langue maternelle de la grande majorité des Algériens.

Elle est caractérisée par ses différentes variétés linguistique tels que l'oranais l'algérois ... qui ne posent aucun problème pour l'intercompréhension. L'importance de cette langue peut être expliquée par la vie socioculturelle où elle joue le rôle de langue de la communication quotidienne et de la production culturelle et artistique. Elle est utilisée dans les films, pièces de théâtre, la chanson ... « *L'arabe dialectal est la langue maternelle de 72 % de la population algérienne* ». (J. LECLERC 24 février 2007).

Il est le véritable instrument de communication pour la majorité des locuteurs algériens, c'est la langue du quotidien, et de leur première socialisation. Sans tradition scripturale, cette langue vit et évolue au sein de la population qui en fait usage d'où l'appellation arabe populaire. Elle est utilisée dans les lieux publics : la rue, les cafés, les stades... Elle est employée dans des situations de communications informelles, intimes : en famille, entre amis etc.

De ce fait elle remplit une fonction essentielle même si elle est exclue de toutes les institutions gouvernementales (administration, école, etc.) et ne jouit d'aucun statut officiellement reconnu.

Cette langue est donc ni codifiée, ni standardisée, c'est une langue essentiellement orale mais parfois utilisées par certains auteurs dans leurs productions artistiques et littéraires surtout la chanson, la poésie et le théâtre comme les monologues de Mohammed Fellag.

3-2 La langue Tamazight (berbère)

L'appellation « berbère » a été utilisée en premier lieu par les Romains pour désigner les habitants de l'Afrique du nord dont ils ne comprenaient pas la langue. Le terme " barbaros " qualifie toute personne étrangère, celle qui ne sait pas parler et par extension, " le sauvage", le non civilisé", "la brute".

Le terme berbère est dérivé de barbare, cette dénomination est étrangère aux communautés qui utilisent cette langue, il est le produit de l'ethnocentrisme gréco-romain qui qualifiait de barbare tout peuple, toute culture et toute civilisation marquée du sceau de la différence.

(A. BOUKOUSA : 1995).

Le terme a subi des modifications phoniques à travers le temps pour arriver en fin à berbère, appellation qui désigne les habitants et le parler de l'Afrique du nord. Par le fait de son acception péjorative, les Berbères préfèrent utiliser l'appellation tirée de leur propre langue "Imazighene" pluriel ; " Amazigh" qui signifie homme libre. Le berbère se présente sous forme de plusieurs dialectes qui sont :

- a) Le Kabyle : Parlé dans la région de Kabylie qui couvre une grande partie du centre du pays (Bejaia, Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdes).
- b) Le Chaoui : parlé par les Chaoui qui occupent les Aurès, massif montagneux de l'Algérie méridionale (Batna, Biskra).
- c) Le mozabite : Parlé dans le nord du Sahara algérien dont la principale ville est Ghardaïa.
- d) Le targui : pratiqué par les Touaregs qui vivent dans le Sahara, communauté que l'on appelle aussi "hommes bleus".

3-2-1 Statut de la langue tamazight (berbère)

La langue berbère comme l'arabe dialectal, a subi l'impact de la politique d'arabisation qui tend à promouvoir et généraliser l'utilisation de la langue arabe classique dans le but d'une unification nationale. Le berbère bien qu'il soit présent dans les pratiques journalières des locuteurs berbérophones et vivaces dans leurs communications quotidiennes ne bénéficie pas d'un statut privilégié comme le confirme T. ZABOUT « le berbère n'as jamais bénéficié

ni de mesures administratives ou politiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement » (T. ZABOUT 1989.P.50), ce qui a poussé les berbérophones à revendiquer un statut officiel pour leur langue.

Les berbérophones mécontents de la condition de leur langue, demandent que le tamazight soit reconnu comme langue nationale et officielle, ce qui impliquerait le droit pour tout citoyen d'utiliser la langue berbère dans toutes les circonstances de la vie publique.

Depuis 1989, une série d'action de masses spectaculaires a confirmé l'affirmation identitaire des Berbères d'Algérie, plusieurs grèves générales et différentes manifestation ont eu lieu en Kabylie. Ces actions ont abouti à la création d'un haut-commissariat à l'Amazighité en 1995, à l'intégration de la langue berbère dans plusieurs écoles du pays et à la reconnaissance du tamazight comme nationale en 2002, et officielle en 2016.

4- Le Français

L'Algérie est un pays qui offre au français une place bien particulière. Tout abord c'est une langue imposée aux Algériens par le feu et le sang par le colonisateur. Elle est considérée comme l'un des outils fondamentaux utilisés par le pouvoir colonial pour parachever et accélérer sa démarche de francisation. Ce processus n'a pas pris fin après l'indépendance, mais s'est, au contraire, élargi à cause de la généralisation de l'enseignement du français.

BENBELAID LYDIA dans son thèse de doctorat montre que La langue française est plus que très présente dans la société algérienne c'est une partie intégrante du paysage linguistique et ce déni de l'état n'a eu aucune incidence sur sa pratique et n'a en réalité fait que promouvoir sa place auprès des Algériens. Ce rapport des locuteurs algériens à la langue française est celui de l'Etat repose constamment la question de la place de la culture algérienne dans la société algérienne. (BENBELAID LYDIA 2015 p. 54).

4-1 Le statut de la langue française dans l'administration de l'Algérie colonisée

La fonction publique a été formée par les Français. Celle-ci s'est opposée à l'arabisation. Le gouvernement ne pouvait pas se passer de la fonction publique.

Ce changement, consistant à l'acculturation du peuple algérien, appliqué par la puissance métropolitaine française, ne s'est pas basé seulement sur la francisation des indigènes mais aussi il s'est étendu d'après A.QUEFFLEC jusqu'à « *l'imposition de la langue française ;*

celle-ci, en devenant le moyen du fonctionnement de toutes les institutions coloniales ». (A.QUEFFLEC 2002; p 19).

Autrement dit, la langue française a été privilégiée, le statut de langue officielle répondant aux fonctions qu'elle assume et aux stratégies politiques planifiées, et ce que est résumé par A.RAMBAUD, qui fut ministre de l'instruction publique sous la troisième république quand il écrit en 1897: « (...) *la seconde conquête a consisté à faire accepter par les indigènes notre administration et notre justice* » (A.RAMBAUD 1897).

4-2 Le statut de la langue française dans l'administration de l'Algérie indépendante

Le statut privilégié qu'occupe aujourd'hui la langue française en Algérie ne serait pas ce qu'il est sans l'acharnement de l'Etat pour l'éliminer, ainsi SEBAA affirme que « *c'est ce volontarisme linguistique entêté, ignorant la réalité sociale et changeant de tous les maux la présence de la langue française, qui allait sceller sa destinée* ». Il suffit d'un bref retour dans l'histoire pour se rendre compte que la française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde qu'on peut résumer dans ces quelques mots :

Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif. Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures d'administration et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française (SEBAA N° 13. 2002).

En nous référant à GRANDGUILLAUME nous notons qu'à partir de 1960, le général DE GAULLE ordonna l'intégration d'un nombre important d'Algériens français dans l'administration, qui atteint en 1962 environ 100 000 fonctionnaires qui représenteront, après l'indépendance, selon GRANDGUILLAUME « *une véritable force d'inertie qui s'opposa à tout effort du pouvoir pour transformer l'image de cette administration coloniale en celle d'un état arabe* ». (G.GRANDGUILLAUME 1998 p.17), et ce particulièrement du côté de l'usage de la langue arabe.

Suit à la motion votée le 12 juin 1963, en faveur d'introduire la langue arabe dans les institutions nationales, Ahmed Ben Bella, cité par G.GRANDGUILLAUME « *si l'on exige*

que la langue française, cela ne manquerait pas de poser de sérieux problèmes... » (G.GRANDGUILLAUME 1998 p. 105.106).

Pour ce fait, une ordonnance a été élaborée le par le régime de BOUMEDIENE, qui suggère aux fonctionnaires de l'administration algérienne, l'obligation d'apprendre l'arabe dans un délai de trois ans , Mais sur le plan fonctionnel, la langue française demeure, en Algérie, comme un moyen de la communication et l'outil de l'école et de l'administration, comme le confirme S. CHAKER en disant : *« le français introduit par le colonisateur, est aussi parlé par une partie de la population ; elle est la langue de l'école et de l'administration »*. (S. CHAKER 1998 p.17).

Mais, la finalité de la politique linguistique du pouvoir algérien était de remplacer la langue officielle du colonisateur (le français) par une langue national l'arabe à officialiser pour collabore à l'application de la notion d'indépendance en bon et de la forme.

En effet, le français est un outil de travail important pour les Algériens que ce soit sur leurs lieux de travail, à l'école ou même encore dans la rue. La langue française bénéficie d'une place à la fois symbolique et linguistique. Pour certain elle est la langue qu'on peut s'approprier hors sa référence à la France "un butin de guerre" selon l'expression de YACINE KATEB pour d'autre, elle fut et demeure une langue d'ouverture à la modernité de relations au monde.

Conclusion

L'Algérie, comme on vient de le voir, sur le plan sociolinguistique, représente un panorama de langue ; il est un pays plurilingue. Dans l'an 2000, la question des langues se pose d'une manière différente de ce qu'elle fut en 1962, et même pour les années qui viennent.. L'évolution de l'opinion publique, traduite par des intellectuels Algériens, les rapports des langues sur le terrain, la nécessité d'aborder des problèmes dans une approche réaliste, sont autant des facteurs qui ouvrent en faveur de nouvelles perspectives.

Cependant, la population algériennes continue d'utiliser jusqu'un maintenant la langue français dans leur vie quotidienne qui est en réalité la langue de l'ex-puissance coloniale.

Dans ce chapitre, nous avons essayé de définir quelques concepts clefs en rapport avec notre thème de recherche en se référant à certaines théories et travaux de plusieurs acteurs. Quand les locuteurs se trouvent usage de plusieurs langues, il peut avoir à l'égard de chacune d'elle une représentation et un ensemble d'attitudes liées à la pratique de ces langues dans la société algérienne.

En effet, cette présentation théorique de la position que tient la langue tamazight en Algérie, est en besoin d'une mise en pratique qui sera illustrée dans notre partie d'analyse.

Chapitre II

Représentations et attitudes face aux langues

Les langues ne se limitent pas à ce qu'elles soient présentes dans une société seulement, mais elles peuvent avoir une influence sur les attitudes et les représentations des locuteurs qui l'utilisent. La diversité de valeurs portées pour les langues pousse les locuteurs à avoir un ensemble de comportements envers ces langues dont ces mêmes comportements. Peuvent être positifs ou négatifs tout dépend de la situation dans laquelle ils se trouvent.

G. GRANDGUILLAUME affirme que :

La langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective, elle est un lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle ne peut être ravalée au rôle d'instrument politique, quel qu'en soit le but. Le pluralisme des langues en Algérie exprime le pluralisme réel de la société il en est composante déterminante. Le rôle du pouvoir politique en démocratie n'est d'ignorer ce pluralisme, encore moins de le réduire par voie autoritaire, mais d'un garantir le libre exercice par l'établissement de règles permettant dialogue et coexistence. La question de la langue en Algérie est indissociable de celle de la démocratie, seul avenir acceptable pour ce pays. (G.GRANDGUILLAUME 1983).

Parmi les divers phénomènes sociaux, le langage occupe une place importante en tant qu'objet de représentations plus ou moins élaborées et cristallisateur d'attitudes diverses. Ce sont dans les discours et dans leurs articulations comme espaces ou constitués sans des pratiques, et comme lieux de la production et de l'actualisation des rapports sociaux.

En milieu scolaire, de nombreuses recherches ont prouvé que les attitudes et représentations forgées par les apprenants à l'égard des langues, ont un grand impact sur le désir et la motivation de les apprendre, et par la même la réussite ou l'échec de cet apprentissage.

Pour étudier n'importe quelle situation linguistique celle de la berbérophobie. A Bejaia par exemple ; il faut prendre en compte sa structuration sociologique, la société kabyle a une structure sociale très particulière puis comment cet ensemble de rapports interfère avec la stratification des langues en présence, tamazight et français. De ce point de vue nous conduira vers « la sécurité et insécurité linguistique » élément pertinent dans notre recherche.

1- Sécurité/insécurité linguistiques

Reconnaissant les usages linguistiques socialement valorisés, les locuteurs choisissent de les pratiquer et manifestent par là un désir de s'identifier à une classe sociale, qui à leurs yeux, parle la forme prestigieuse. Ce choix est déterminé par l'ensemble des formes

linguistiques employées fréquemment par un grand nombre de locuteurs appartenant à une communauté linguistique. Autrement dit, il est déterminé par la norme. Considérant cette norme comme la manière la plus valorisante de pratiquer une langue, les locuteurs modifient leurs pratiques linguistiques pour se rapprocher du modèle prestigieux quand ils se sentent en insécurité linguistique. Par contre, s'ils considèrent que leur langue est la forme la plus correcte ils se sentent en sécurité linguistique.

LOUIS JEAN CALVET définit le couple sécurité/insécurité linguistique comme suit :
 « On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées les locuteurs ne se t leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas » (LOUIS JEAN CALVET 1993. P 50).

Ainsi P.BOURDIEU voit que :

Quand un locuteur se trouve dans une communauté linguistique où est pratiquée une langue qu'il ne maîtrise pas, le sentiment d'insécurité linguistique se traduit chez lui par un effort conscient de correction afin de se rapprocher de l'usage jugé prestigieux. Dans ce cas, les locuteurs rejettent leur façon de parler pour dissimuler leur identité sociale, se voient ridiculisés par le groupe qui détient la forme légitime (P.BOURDIEU 1982. P. 104).

Le désir de se rapprocher de la forme prestigieuse conduit souvent les locuteurs à commettre des erreurs. Ce genre de comportement est dit hypercorrection.

Quant à l'hypercorrection, elle est utilisée comme une stratégie de communication se manifestant chez un individu qui maîtrise une langue, mais transgresse certaines des règles qui la régissent sur le plan phonologique, lexical ou syntaxique, dans les situations où il est appelé à utiliser une langue plus au moins relâché.

Nous comprenons que les locuteurs ont un point de vue sur certain nombre de prononciations ou un regard pour les systèmes linguistiques qu'ils pratiquent. Pour ceux qui ont une langue dite, la norme et que cette norme est partagée par plusieurs autre locuteurs, nous pourrions dire que ces locuteurs sont en sécurité linguistique.

A ce propos CANUT.C et CAUBET.D ont affirmé que :

Pour se sentir en sécurité, il faut s'assurer que l'on se trouve entres pairs, c'est-à-dire entre bilingue parfaitement capable de parler chacune des deux langues (arabe Algérien et français par exemple) en situation monolingue et qui mélangent lorsqu'ils sont entre eux. (CANUT.C et CAUBET.D 2002).

Mais pour ceux qui n'ont pas cette norme, ils essaient de modifier leur façon de parler c'est ce que donne un signe d'une forte manifestation d'insécurité. Pour MOREAU l'insécurité linguistique est donc « *la manifestation d'une quête de légitimité linguistique vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë tout à la fois des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale* ».

1-1 L'insécurité linguistique

Le concept d'insécurité linguistique est le sujet d'étude de la sociolinguistique ainsi que d'autres disciplines qui essaient de mieux définir, cette réalité polymorphe et ambiguë, largement liée aux notions fondamentales en sociolinguistique.

Aussi WILLIAM LABOV, est amené à constater lors de son étude de la situation à New York, où il met en relief le sentiment d'insécurité linguistique et les spécificités des paroles de la petite bourgeoisie il observe que :

Les locuteurs de la petite bourgeoisie sont particulièrement enclins à l'insécurité linguistique, d'où il s'ensuit que, même âgés, ils adoptent de préférence les formes de prestige usitées par les membres plus jeunes de la classe dominante. Cette insécurité linguistique se traduit chez eux très large variation stylistique, par de profondes fluctuations au sein d'un contexte donné ; par un effort conscient de correction ; enfin par des réactions fortement négatives envers la façon de parler dont ils ont hérité. (WILLIAM LABOV 1976, p 183).

1-2 L'hypercorrection

L'insécurité linguistique se traduit aussi bien en situation unilingue qu'en situation de plurilinguisme, cela est lié à des enjeux sociaux tant elle participe à de nombreuses catégorisations (social, géographique, professionnelle...). Une prononciation peut être jugée prestigieuse ou non, d'autres aspects phonétiques ou lexicaux seront considérés comme sabotés en d'autres termes certains locuteurs en situation d'insécurité linguistique et dans leurs pratiques d'hypercorrections, vont chercher à « *concilier un idéal de langue et une langue et une langue idéale* » (G.LEDEGEN 2000).

L'hypercorrection résulte justement de l'insécurité linguistique : C'est parce que l'on considère sa façon de parler comme peu prestigieuse que l'on tente d'imiter, de façon exagérée, les formes prestigieuses. Et ce comportement peut entraîner d'autres qui viennent se greffer sur lui.

LOUIS JEAN Calvet remarque que :

L'hypercorrection peut être perçue comme ridicule par ceux qui dominent la forme légitime et qui vont donc en retour juger de façon dévalorisante ceux qui tentent d'imiter une prononciation valorisée. Cet emboîtement peut se poursuivre à l'infini, et nous montre l'ancrage social profond des attitudes linguistiques. (J. CALVET 1998 P.56).

1-3 Les types d'insécurité linguistiques

Dans notre travail de recherche nous avons pris en compte trois catégories, reprise à LOUIS JEAN CALVET :

a- Insécurité formelle

Connaitre une langue c'est apprendre les règles du système linguistique formelle, et aussi les règles de l'emploi de la langue quand un locuteur n'arrive pas à réaliser sa propre pratique linguistique selon ses règles formelles, dans ce cas on dit qu'il y a une insécurité formelle, elle surgit à partir du moment où le locuteur pense que la façon dont il parle enfreint la norme légitime.

b- Insécurité identitaire

Chaque communauté se caractérise par une variété linguistique qui reflète l'identité des individus au sein de cette communauté, une fois qu'un sujet parlant pratique une variété linguistique qui ne correspond pas à elle de cette dernière. Il entre dans une situation d'insécurité identitaire. Elle aborde la langue d'un point de vue ethnolinguistique. L'identité linguistique joue un rôle très important dans la construction identitaire d'une communauté.

c- Insécurité statutaire

Cette forme apparaît lorsqu'un locuteur sent que la variété linguistique qu'il maîtrise est perçue pour lui comme une variété à un statut inférieur. Cette forme d'insécurité souligne en premier lieu à quel degré il est important pour un locuteur que sa langue (ou la variété de la langue qu'il parle) soit statutairement acceptée.

Cette vitalité linguistique est analysée principalement sur trois plans différents : Le statut ou le prestige de la langue, sa présence démographique, et son soutien institutionnel.

Dans notre travail de recherche nous utiliserons les concepts d'attitude et de représentations linguistiques comme des synonymes en désignant par ces deux concepts l'option des locuteurs (les personnes qui ont été soumis au questionnaire envers leur langue maternelle "tamazight" et les autres langues en présence "français et arabe").

2- Les attitudes, les représentations

Au sens large, les attitudes et les représentations ont un même sens. Il n'est aisé de distinguer la notion d'attitude de celle de représentation. Elles présentent toutes les deux des points de convergence, surtout celui de préexister aux comportements, c'est-à-dire ce sont les attitudes et les représentations qui guident les comportements des locuteurs. Elles sont toutes deux sélectives et elles permettent aux locuteurs d'opérer des choix. Cependant, les représentations se distinguent des attitudes par leur caractère moins orienté vers un comportement. Dans la conception la plus, le terme d'attitude linguistique est connexe à celui de "norme subjective", "jugement", "opinion" pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique. Ce dernier concerne les jugements de valeurs que les locuteurs portent vis-à-vis des langues en usage.

Les études portant sur les perceptions des langues et leurs usages ont été principalement problématisées à partir des années 1960, à travers la notion d'attitude et ceci dans plusieurs directions. Elles explorent les images pour expliquer les comportements langagières, en s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues et à leurs variétés, et aux évaluations sociales qu'elles suscitent chez les locuteurs.

Les deux notions, celle de représentation et celle d'attitude, toutes deux empruntées à la psychologie sociales sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre. La plupart des auteurs préfèrent néanmoins les distinguer.

2-2 Les attitudes

Il existe un ensemble d'attitude linguistique des locuteurs face aux langues et aux variétés des langues. Ce sont des façons d'agir ou de se comporter à l'égard des langues en usage.

Il est défini dans le dictionnaire de sociologie comme « *une disposition mentale, d'ordre individuel ou collectif, explicative du comportement social* » (AKOUN, A et ANSART, 1999, P. 42).

La notion d'attitude se révélera comme stimulation et réponse sur lequel de nombreuses disciplines scientifiques se sont penchées, notamment la psychologie et la sociologie, car c'est un concept indispensable dans l'explication du comportement social.

Dans son acception la plus large, la notion d'attitude linguistique est utilisée en parallèle et sans véritable nuance de sens à "norme subjective", "jugement", "opinion", pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique. On note que le terme "épilinguistique" qualifie « *les jugements de valeurs que les locuteurs portent sur la langue utilisé et sur les autres langues* ». (DUBOIS.J 1994. P. 184).

Les attitudes s'expriment plus au moins ouvertement à travers divers symptômes ou indicateurs (paroles, actes, choix ou leur absence), elles exercent une fonction à la fois cognitive, énergétique, et régulatrice sur les conduites qu'elles sous-tendent. Appliquées au domaine de la linguistique, les attitudes renvoient à des prises de positions individuelles ou collectives, par rapport à l'objet langue. Et à la variation qui la (les) caractérise le caractère social de la langue suscite des comportements, des attitudes, des sentiments différents de la part de ses utilisateurs.

Pour LOUIS JEAN CALVET affirme que :

Les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leur productions linguistique et celle des autres en leur attribuant les d'dénominations. Ces derniers révèlent que les locuteurs en se rendent compte des différences phonologiques. Lexicales et morphosyntaxique, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard. (LOUIS JEAN CALVET 1993.P. 46).

Dans cette citation, il résulte que les attitudes linguistique sont recueillies à travers les réactions des sujets à l'égard des locuteurs s'exprimant dans deux ou plusieurs variétés linguistique, en concurrence ou en contact sur un territoire, sur des échelles relatives à l'attrait physique, la compétence, la personnalité, le statut social, etc.

La présence de deux ou plusieurs variétés linguistiques sur un même espace géographique a donné, aux locuteurs, le choix d'avoir des façons d'agir envers ces variétés. C'est toute une manière de se comporter et avec une libre disposition de l'esprit.

Ce qui paraît important dans l'étude des attitudes linguistiques des locuteurs, c'est qu'elles permettent l'étude de la compréhension et leurs changements linguistiques. Pour W. LAMBERT, est considéré comme l'un des premiers à avoir développé la notion d'attitude

linguistique lors de ses recherches sur la psychologie de bilinguisme au Canada, l'attitude peut se définir comme : « *une manière organisée et consciente de penser, de ressentir et de réagir face aux gens, aux groupes, aux faits sociaux, ou plus généralement à tout événement dans l'environnement* ». (W. LAMBERT. PDF consulté le 19/05/2017).

Donc nous pouvons dire que les attitudes organisent et guident les comportements langagiers des locuteurs. Elles font référence aux représentations sociales aux préjugés et aux stéréotypes. Elles se basent sur les discours épilinguistique ou les locuteurs expriment des jugements, des opinions sur les langues, les personnes et les phénomènes que le contact de langue peut générer.

Les attitudes naissent à partir des représentations sociales. Elle est une dimension évaluative. Bref, elle résulte d'une position cristallisée d'un individu envers un objet (personne, groupe, langue ou une situation).

En science sociales, elle désigne « *une orientation des conduites ou des jugements, lorsque ceux-ci présentent une certaine cohérence et une certaine stabilité* ». L'attitude se définit « *par ce qui est commun à un ensemble d'opinions exprimées verbalement ou, plus rarement, un ensemble de comportements* ». (Dictionnaire de sociologie, Larousse 2005. P. 13). Elle éclaire, par conséquent, les comportements et les réactions des sujets face à des stimuli sociaux.

Les informations dont dispose un individu sur un objet particulier constituent ainsi son stock de croyances sur l'objet. Ces croyances peuvent être motivées par des informations objectives, comme elles peuvent s'appuyer sur des préjugés ou des stéréotypes.

2-2-1 Les stéréotypes

Selon les auteurs affirment que les stéréotypes identifient des images stables et décontextualisées, schématiques, et raccourcies qui fonctionnent dans la mémoire commune et auxquelles adhèrent certains porteurs, certains groupes de locuteurs ou d'individus peuvent être liés à des conduites, à des comportements linguistiques et à des comportements d'apprentissage.

Selon TAJFEL. H écrit que « *on considère généralement que le stéréotype constitue une forme spécifique de verbalisation d'attitude, caractérisé par l'accord des membres de l'endogroupe autour de certains traits saillants, adoptés comme valides et discriminants* ». (TAJFEL. H 1981. P : 115).

Le stéréotype affiche ainsi les perceptions identitaires et la cohésion des groupes. Pour OESCH-SERRA

Le stéréotype constitue un discours méta-attitudinal collectif, dont l'identification peut contribuer à une mise en évidence des relations de tensions entre les différentes communautés en contact, en mettant en lumière certains phénomènes en jeu aux frontières des groupes. (OESCH-SERRA 1995. P161).

2-2-2 Les comportements langagiers

Les comportements est un concept majeur de la sociolinguistique qui sert à décrire les réactions des locuteurs devant différents dialectes en présence dans une communauté linguistique particulière.

Ainsi cette notion désigne une certaine façon d'agir (de parler) et adopter ou accepter une certaine conduite, elle est intégrée dans les sciences humaines, particulièrement en psychologie social, comme synonyme de "behaviore" pour exprimer la manière d'être objective et d'agir des animaux et des animaux et des hommes.

L'étude du comportement s'est développée dans des études portant sur la psychologie. Cette discipline étudie les faits psychiques plus précisément les comportements chez les l'homme en société. Nous entendons par comportement l'ensemble des attitudes et des réactions objectivement observables de notre activité.

La notion de comportement désigne une certaine façon d'agir ou de parler et d'apporter une certaine conduite linguistique au sein d'une communauté donnée. A ce propos, LAFONTAINE, D affirme que : « *le comportement linguistique outre qu'il est le produit des personnes qui sont influencées par les autres, et aussi l'un des moyens par lesquels on peut exercer de l'influence* ». (LAFONTAINE, D 1986)

Par ailleurs, le comportement des individus est influé par le milieu social de fait qu'il marque sa position, son affection et son attachement, aux groupes des individus dans une communauté donnée.

2-3 Les représentations

Le terme “ *représentation* ” est conceptualisé par plusieurs disciplines des sciences humaines (science du langage, sociologie, psychologie, anthropologie, épistémologie, philosophie,...).

Généralement, on entend par ce terme « *le fait d'évoquer à l'esprit un objet, ce dernier est représenté sous forme de symboles, de signes, d'image, de croyances, de valeurs, etc.* ». (Encyclopédie philosophique universelle 1990).

En sciences sociales, les représentations signifie « *le processus d'une activité mentale par laquelle un individu, ou un groupe d'individus reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique.* (J. C. ABRIC. 1999).

La notion de représentation est apparue pour la première fois au début du XX siècle comme concept sociologique. Elle sera reprise au sein des sciences du langage par de nombreux sociolinguistes notamment MOSCOVICI, sous divers appellation (idéologie linguistique, représentation sociolinguistique, imaginaire linguistes...), pour désigner l'ensemble d'image que les locuteurs associent aux langues qu'ils connaissent (MOSCOVICI 1984).

2-3-1 Les représentations linguistiques

Nous entendons par représentation linguistique tout discours épilinguistique porté ordinairement, sur l'usage d'une langue donnée.

L'existence de plusieurs langues ou diverses variétés dans une même communauté linguistique, implique selon S.BRANCA-ROSOF et H.BOYER, les représentations linguistiques c'est : « *l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent* ». (S.BRANCA-ROSOF et H.BOYER 1996).

Ce phénomène sociolinguistique détermine les différents statuts attribués aux différentes langues, par un ou plusieurs groupes sociaux.

D'après N.GUEUNIER et M.L.MOREAU ;

En sociolinguistique l'étude des représentations s'est surtout centrée sur la question des contacts de langues ou de registre d'une même langue : langue standard Vs dialecte ou créole, langue majoritaire Vs minoritaire... (N.GUEUNIER et M.L.MOREAU 1997).

En se basant sur le processus de domination et de valorisation dépendamment de l'appartenance ethnologique des sujets, autrement dit le contact de langues et le registre attribué à une langue semble déterminer la représentation de cette dernière.

Selon CICLE CANUT dans son article la question des représentations linguistiques repérables à partir des discours épilinguistique, qu'elles soient étudiées en tant qu'émergeant de processus interactionnels ou comme génératrices de catégorisations manifestées à travers les unités lexicales, est d'un intérêt croissant dans la recherche en science du langage. La confusion terminologique, qui cache en fait un vide théorique et méthodologique face à ce nouveau champ d'étude, fut à l'origine du colloque que nous avons organisé en 1996.

Pour ABRIC, les représentations sociales jouent un rôle fondamental dans la dynamique des relations sociales et dans les pratiques parce qu'elles permettent de remplir quatre fonctions centrales :

- a- des fonctions de savoir ; en permettant de comprendre et d'expliquer la réalité.
- b- des fonctions identitaire ; parce qu'elles servent à définir l'identité et la spécificité des groupes.
- c- des fonctions d'orientation ; parce qu'elles guident les comportements et les pratiques.
- d- des fonctions justificatrice, parce qu'elles permettent de justifier les prises de positions et les comportements. Les représentations, en permettant ainsi de définir des zones d'intercompréhension et ralliement (ou de séparation) pour les locuteurs, font partie des connaissances et des croyances indispensables à la vie sociale. (ABRIC 1994).

2-3-2 Les représentations sociales

Dès les années soixante, les travaux de MOSCOVICI sur les représentations sociales de la psychanalyse servent de référence aux chercheurs en sciences sociales, tandis que ceux-ci s'emploient à développer des cadres de plus en plus dynamiques pour cher à comprendre et à décrire le sens que les acteurs sociaux donnent eux-mêmes aux langues et à leur place dans la société.

Les représentations constituent un système de connaissances, collectivement partagé, influencé par les circonstances historiques et sociales ; pour MOSCOVICI :

Une représentation sociale est un système de valeurs, de notions et de pratiques ayant une double vocation. Tout d'abord, d'instaurer un ordre qui donne aux individus la possibilité de s'orienter dans l'environnement social, matériel et de le dominer ; ensuite d'assurer la communication entre les membres d'une communauté. (MOSCOVICI 1984 p. 10-11).

Dire des représentations qu'elles sont sociales, c'est aussi reconnaître les modalités de leur construction, de leur diffusion, de leur réglage et de leurs changements. Ces modalités sont collectives en ce sens que tout se fait par des interactions entre individus appartenant à un même groupe. Elles apparaissent au mieux dans les rapports polémiques, qui en encouragent l'explication et la mise à l'épreuve.

Les représentations interviennent dans des domaines aussi variés que la transmission des connaissances, leur diffusion, la définition des identités, celle des appartenances sociales. Elles interpellent différents champs et domaines de recherche (psychologie cognitive, sociologie, anthropologie, logique naturelle et sociale...). Pour JODELET voit que :

La représentation sociale est avec son objet dans un rapport de "symbolisation", elle en tient lieu, et d'"interprétation", elle lui confère des significations. Ces significations résultent d'une activité qui fait de la représentation une "construction" et une "expression" du sujet [...] Mais la particularité de l'étude des représentations sociales est d'intégrer dans l'analyse de ces processus l'appartenance et la participation sociales ou culturelles du sujet. (JODELET 1989.p. 61).

Dans son utilisation en science sociales, le terme de représentation est ainsi opératoire selon différents plans d'analyse correspondant à des effets de focalisation plus ou moins marqués sur la société, le groupe et l'individu. Au-delà de la multiplicité des perspectives, la pluralité de l'étude des représentations sociales tient à l'effort d'intégrer dans l'analyse les appartenances et la participation sociale et culturelle, et les effets du contexte dans leur détermination.

Les représentations en permettant ainsi de définir des zones d'intercompréhensions et de parallèlement ou (de séparation) pour les locuteurs font partie de connaissances et des croyances indisponible de la vie sociale.

JODELET définit les représentations sociales

Comme modalités de pensées pratiques, orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement, modalités qui relèvent à la fois des processus cognitifs généraux et des processus fonctionnels socialement marqués. (D.JODELET 1984 P.36).

2-3-3 Le discours épilinguistique

Du point de vue de CECILE CANUT, cette notion prend une autre appellation ainsi, les concepts de représentation, attitude, ou ce qu'elle préfère nommer "discours épilinguistique" renvoient d'une façon direct ou indirecte à la manière dont un locuteur ou un groupe de locuteurs voient, estiment, appréhendent une langue. De ce fait, tout locuteur formule des jugements de valeur sur la langue ou les langues qu'il parle ou qui l'entourent, en gros, le discours épilinguistique revoie au rapport qu'un individu, une communauté linguistique ou un peuple entretient avec la ou les langues (y compris les variations de celles-ci) qu'il parle. « *Un de ces objets, celui qui m'intéresse, ici, est le discours sur les langues, le langage ou les pratiques langagiers* ». (CECILE CANUT 2000/3 N°93).

Selon quelques d'auteurs ont défini l'analyse des discours éilinguistiques est donc l'un des moyens les plus privilégiés pour accéder aux différentes valeurs que l'on accorde aux langues, surtout dans le milieu plurilingue comme le nôtre. (Synergies Chili n° 8 - 2012 p. 83-94.2012 P. 85).

Pour MOREAU, l'objectif de l'étude des représentations en sociolinguistique est double :

D'une part les images, les images associés aux langues se présentent comme des témoins de la manière dont sont perçues les situations sociales, elles permettent d'autre part de mieux comprendre les soubassements et les enjeux de la non-diffusion des langues, de leur maintien ou de leur disparition. (MOREAU 1990. P. 401).

Il faut noter que depuis plusieurs années, les représentations sociolinguistiques ont occupé une place très importante dans les études sociolinguistiques surtout celles qui ont porté sur les attitudes, les comportements et les fonctionnements linguistiques. GARMADI les considère comme « *partie intégrante de l'objet d'étude de la sociolinguistique* ». (GARMADI 1981).

Ainsi HENRY BOYER affirme que la sociolinguistique ne saurait faire l'économie des représentations sociolinguistiques. De son point de vue, les représentations se cultivent ostensiblement en terrain conflictuel « *La sociolinguistique est inséparablement une*

linguistique des usages sociaux de la /des langue(s) et de ses/leurs usages sociaux, qui repère à la fois consensus et conflits et tente donc d'analyser des dynamiques linguistique et social ». (H.BOYER 1990.P. 104).

En Algérie, l'étude des représentations se complexifié davantage, car ces représentations se développent dans un milieu plurilingue, un milieu dans lequel plusieurs langues coexistent, en l'occurrence l'arabe (algérien et classique), le tamazight (avec toutes ses variétés) et le Français.

1-4 La norme

Dans son sens général, ce concept est utilisé pour désigner un usage habituel qui constitue une règle plus ou moins contraignante. Pour comprendre, la notion de norme est liée à celui de bon usage d'une langue donnée.

GEORGE MOUNIN dans son Dictionnaire de la linguistique définit la norme de la façon suivante : « *Moyenne des divers usages d'une langue à une époque donnée, ou usage imposé comme le plus correct ou le plus prestigieux par une partie de la société "le bon usage" ».* (GEORGE MOUNIN 1974. N° 153).

En sociolinguistique, la norme s'efface au profit de la variation. Pour C. BAYLON « *la norme linguistique n'est qu'un aspect de l'ensemble complexe des normes sociales. Elle fonctionne dans une société comme un régulateur du comportement collectif. La mépriser n'entraîne des sanctions que dans l'enseignement ».* (BAYLON. C 1999. P. 161-162).

Cependant, la norme prend un autre sens dans la sociolinguistique, contrairement à la grammaire et à la linguistique structurale, il s'agit d'un ensemble de pratiques langagières et sociales que partage une communauté linguistique ; En effet, en sociolinguistique on ne parle pas proprement dit de norme ; mais de pratiques langagières et sociale qui caractérise une communauté donnée, il s'agit en fait de la (les) langue (s) parlées par un/ des locuteurs.

3- Distinction entre représentations et attitudes

La différence entre la “représentation” et l’“attitude” réside essentiellement dans le caractère abstrait qu’on attribue à la représentation. Contrairement à cette dernière, l’attitude peut être placée dans un niveau concret, car il convient à signaler que celle-ci est un jugement avoué par un locuteur ou une communauté linguistique.

En outre, il est à rappeler que l’attitude est le résultat même de la représentation : en effet, celle-ci commence à se manifester sous forme de jugement psychique qui finit par être exprimé soit verbalement soit par une action favorable ou défavorable vis-à-vis d’un fait donné (et c’est ce niveau-là que l’on parle d’attitude linguistique).

Conclusion

Disons que les deux notions “représentation” et “attitude” ont en commun ; le trait épilinguistique, qui les différencie des pratiques linguistiques et des analyses métalinguistiques, elles se démarquent théoriquement par le caractère actif et moins orienté vers un comportement des attitudes linguistiques, et l’aspect plus discursif et plus figuratif des représentations et méthodologiquement, par des techniques d’enquêtes différentes. (D. LAFONTANE : La partie pris des mots. P.71).

Chapitre III

Méthodologie et résultats de l'enquête

Introduction

Dans le premier chapitre de notre travail, nous avons essayé de présenter quelques concepts concernant notre thème de recherche. En un second temps, nous avons mis l'accent sur la situation politico-linguistique de l'Algérie. Dans le deuxième chapitre, notre travail s'est intéressé aux attitudes et représentations linguistiques. Nous allons passer, dans ce troisième chapitre à la description de la méthodologie empruntée pour constituer un recueil de données et nous donnerons un descriptif de notre questionnaire tout en présentant les résultats de notre enquête.

1- Protocole d'enquête

Nous avons opté pour la méthode du questionnaire comme approche directe permettant d'obtenir des résultats pour confirmer ou infirmer nos hypothèses, le questionnaire est l'une des méthodes qui permet d'aboutir à des résultats fiables et qui donne l'occasion, en outre, de se rapprocher directement d'un public donné.

Le questionnaire est un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté, il est le moyen essentiel par lequel les buts de l'enquête doivent être atteints, d'une part il sert à motiver, aider, inciter l'enquêté. D'autre part il permet d'obtenir des informations sur l'enquêteur, il représente un outil abordable pour interroger la totalité de la population à étudier.

Selon R. GHIGLIONE et B. MATALON

Un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon sans adaptation ni explication complémentaire laissées à l'initiative de l'enquêteur. (GHIGLIONE et B. MATALON 1978, p.28).

1-1 Présentation du questionnaire

L'enquête par questionnaire permet d'obtenir de la part de l'échantillon représentatif des informations qui peuvent être généralisées à l'ensemble de la population. Ce type d'enquête est nécessaire pour définir l'opinion des personnes touchées par notre enquête.

La rédaction de ce questionnaire ne s'est pas faite d'une manière fortuite ou arbitraire car nous nous sommes fixées un nombre d'objectifs à atteindre dans l'optique de la

confirmation ou de l'infirmité de nos hypothèses. Partant de là, notre questionnaire a été orienté de manière à :

- a) Recueillir un maximum d'informations.
- b) Permettre de retenir et de mettre à jour les représentations de nos enquêtés afin de saisir les différentes facettes de leurs représentations à travers leurs pratiques, leurs discours et leurs opinions ou différents points de vue.
- c) les différentes attitudes et représentation des personnes touchées par notre enquête concernant la politique linguistique en Algérie.
- d) Définir l'intérêt que portent les habitants de la wilaya de Bejaia face à cette politique linguistique et leurs attitudes avancées dans ce sens.
- e) Cerner l'attitude de ceux-ci envers les changements de statut ayant eu lieu dans notre pays.

De plus le questionnaire nous permet de quantifier et comparer l'information récoltée auprès d'un échantillon représentatif visé par l'enquête. Alors nous avons essayé à l'aide de ce questionnaire de solliciter l'avis des locuteurs à travers les différentes régions de la wilaya.

Le questionnaire doit être valide et fiable. C'est-à-dire, il doit être en mesure d'apporter ce que le chercheur espère atteindre. De plus, il doit être compris par le sujet enquêté. Ainsi, notre questionnaire est composé de questions de types :

1-1-1 Les questions fermées

Ce genre de questions impose aux enquêtés une forme de réponse avec un nombre limité de choix réponse. Elles nécessitent des réponses positives, négatives ou des non-réponses qu'il faut prendre en considération. Elles sont utilisées aussi pour juger d'un accord ou non, connaître la position et permettre un traitement statistique avec une classification rapide, facile et analyse profonde des résultats.

1-1-2 Les questions ouvertes

Ce sont des questions qui ne comprennent pas de pré-réponses auxquelles le sujet doit répondre. Dans ce genre de questions, l'interrogé répond comme il le désire, s'exprime librement en faisant les commentaires qu'il juge pertinents en donnant des détails et en formulant ses opinions et ses jugements, etc.

Elles seront traitées par l'analyse du contenu. De plus, elles permettent à l'individu de s'exprimer sans être influencé.

2- Analyse des résultats

L'analyse des résultats n'est pas seulement de la comptabilité ou faire du pourcentage, mais aussi l'analyse profonde pour en tirer des significations, faire des liens entre les différentes tendances et, enfin, arriver aux réponses pour les hypothèses et faire les conclusions de l'enquête.

a) Etude qualitative : c'est de recueillir des informations à partir d'un nombre limité de personne. C'est une méthode d'analyse des contenus et elle permet de caractériser les gens interrogés.

b) L'étude quantitative : c'est une interprétation sous forme de graphique et tableau quantifiés.

L'étude qualitative associée à l'étude quantitative vise à compléter les informations et les connaissances pour explorer une piste de recherche. L'étude qualitative.

2-1- les composantes du questionnaire

1. Identification de l'enquête (l'âge, sexe, niveau d'instruction, fonction et région).
2. Attitude linguistique (questions 3, 4, 5)
3. Usage des langues (questions 1, 2, 6, 7)
4. Politique linguistique (questions 8, 9, 10)

2-1-1 Identification de l'enquêté

Cette partie s'intéresse à recueillir toutes les informations utiles concernant nos enquêtés. Précisément, elle comprend des renseignements d'ordre général tels que l'âge et le sexe pour vérifier la répartition de notre échantillon, homme (h) et femme (F), des sujets âgés de moins de trente ans (-30) et ceux âgés de plus de trente ans (+30).

Nous avons inclus, dans cette partie, le lieu de résidence (région), niveau d'instruction et la fonction ou profession pour définir les activités professionnelles qui peuvent être influentes et si ces autres variables (lieu de résidence ...) influent sur les choix, attitudes et opinion de nos enquêtés.

2-1-2 Attitude linguistique

L'essentiel des questions en rapport à cette partie était de voir comment nos sujets perçoivent les différentes langues ou variétés de langues qu'ils emploient et celles qui sont employées autour d'eux et dans leur vie quotidienne. C'est à partir de là que nous tenterons de comprendre ce que pensent les locuteurs de la wilaya de Bejaia de ces langues, quelles attitudes développent-ils face à chacune de ces langues ? Quelles valeurs accordent-ils à celles-ci ?

Les différents événements qui ont marqué le paysage linguistique algérien ont certainement influencé les attitudes de nos enquêtés.

2-1-3 usages des langues

Cette partie du questionnaire est consacrée à toutes les langues existant dans le champ linguistique algérien. Pour cela, notre questionnaire s'est intéressé et a pris en considération l'arabe classique et le berbère comme langue nationale et officielle, et l'arabe algérien à travers ses variétés linguistiques, et enfin le français comme langue étrangère ou langue seconde.

2-1-4 politique linguistique

Le champ linguistique du pays a été toujours problématique vu la coexistence de plusieurs langues mal assumée sinon reniée sur le plan officiel. Cette diversité ou richesse linguistique en Algérie a souvent provoqué des ambiguïtés et des conflits.

Le pouvoir algérien mis en place depuis l'indépendance a joué et joue encore un rôle important à travers les différentes décisions prises, à savoir politique linguistique d'arabisation généralisée à tous les secteurs et tous les domaines de la société soutenue par les différentes lois et textes officiels, les constitutions et les chartes nationales depuis l'indépendance à nos jours.

Cette politique linguistique a pour objectif la gestion des langues en Algérie. En fait, nous nous sommes intéressés à ce qui se passe dans la scène sociolinguistique à l'égard des langues face à la gestion du pouvoir sur le plan linguistique, sur la prise en charge des langues et les différentes décisions politiques.

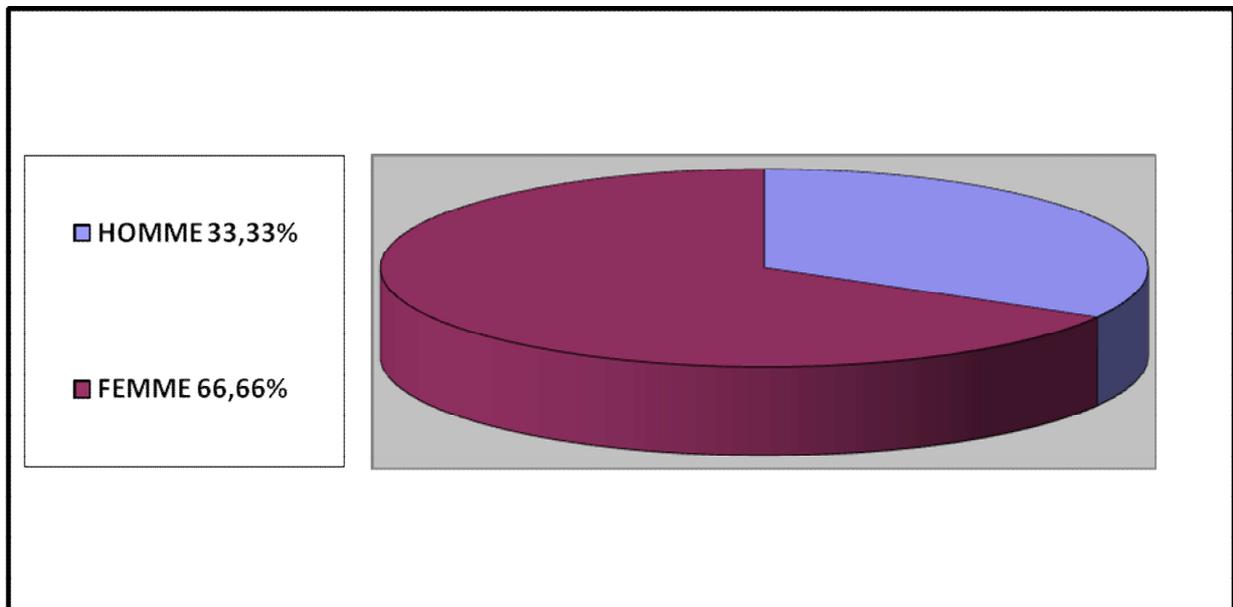
3- le choix de la population et présentation de l'échantillon

Pour parvenir à des résultats généralisables et fiables et des déductions valables, il faut savoir choisir son public ou les personnes à enquêter, car le choix des sujets à enquêter est primordial vu son apport dans le déroulement de l'enquête. Cela veut dire que l'échantillon doit être représentatif du public concerné.

La taille de notre échantillon a été fixée à cinquante enquêtés répartis sur différentes régions de la wilaya de Bejaia, ceci pour refléter la structure de la population et ses composantes. Homme (33,33%), femme (66,66%) dont l'âge varie entre (19-45). Pour la variable âge, nous avons pris en considération deux tranches ou deux catégories d'âge : (-30ans) et (+30ans).

AGE/SEXE	HOMME	FEMME
-30	21,21%	42,42%
+30	12,12%	24,24%
Total %	33,33%	66,66%

Tableau1 : répartition de l'échantillon par l'âge et le sexe



Représentation graphique de la totalité des enquêtés

1- Pré-enquête

Elle est définie comme premier pas vers le terrain. Considérée comme l'étape ou la phase de préparation. Elle permet de recueillir et rassembler le plus d'informations et de connaissances sur le sujet à étudier. Avant l'entame de notre enquête, nous avons mis notre

questionnaire à la disposition de quelques personnes qui possèdent les mêmes caractéristiques que la population choisie pour l'enquête finale.

Cette pré-enquête nous a permis de vérifier, changer quelques termes ou questions dans le questionnaire, en somme, apporter les modifications nécessaires. D'une certaine manière, cette pré enquête aide l'enquêteur à finaliser son questionnaire et le mettre dans une situation de prendre une décision d'effectuer son enquête ou prendre encore du temps.

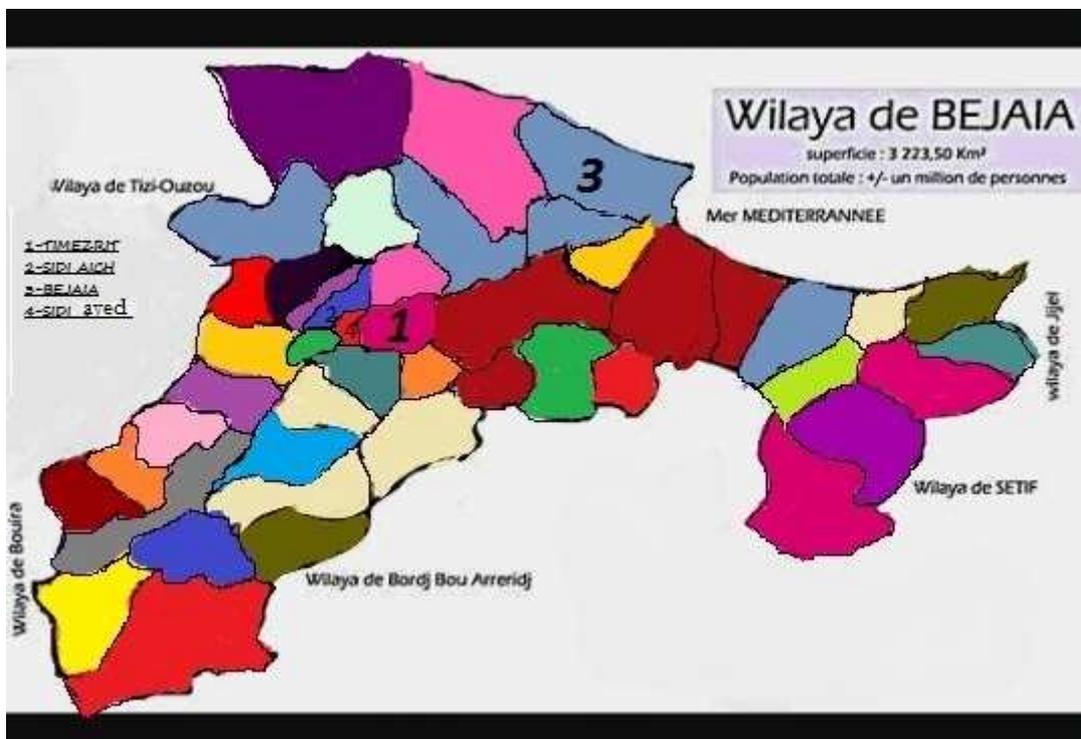
3-1 L'enquête effectuée

3-1-1 Difficultés rencontrées

- ✓ Non-maitrise de la langue française par les enquêtés.
- ✓ L'ignorance de ce que disent les textes officiels à propos de la langue.
- ✓ Certains adoptent une attitude neutre.
- ✓ Nous avons distribué 50 questionnaires, mais nous n'avons pu récupérer que 33.

3-2 Carte des points d'enquête

Cette carte représente les points d'enquête principaux où nous avons recueilli les données de notre enquête, en l'occurrence : Sidi Aich, Bejaia ville, Sidi Ayed, Timezrit.



Carte 01 : Points où l'enquête s'est effectuée

2- Les langues préférées à parler le plus

Notre enquête s'est effectuée dans une région kabylophone, à l'évidence, le nombre de ceux ayant répondu qu'ils pratiquaient le kabyle est le plus important. Ceci étant, nous ne devrions pas conclure que les habitants de cette région ne sont pas ouverts aux autres langues. Ainsi, beaucoup de nos enquêtés 12,12% ont précisé qu'ils pratiquaient une autre langue. (Arabe et Français).

D'après les réponses de nos informateurs, il ressort que la majorité des locuteurs préfèrent parler kabyle avec un indice 87,87%. Elle occupe la première place dans notre société. Ils lui attribuent la première place du fait qu'elle est la langue maternelle des amazighs.

3- Scolarisation en (étude de) tamazight selon les variables sexe et âges

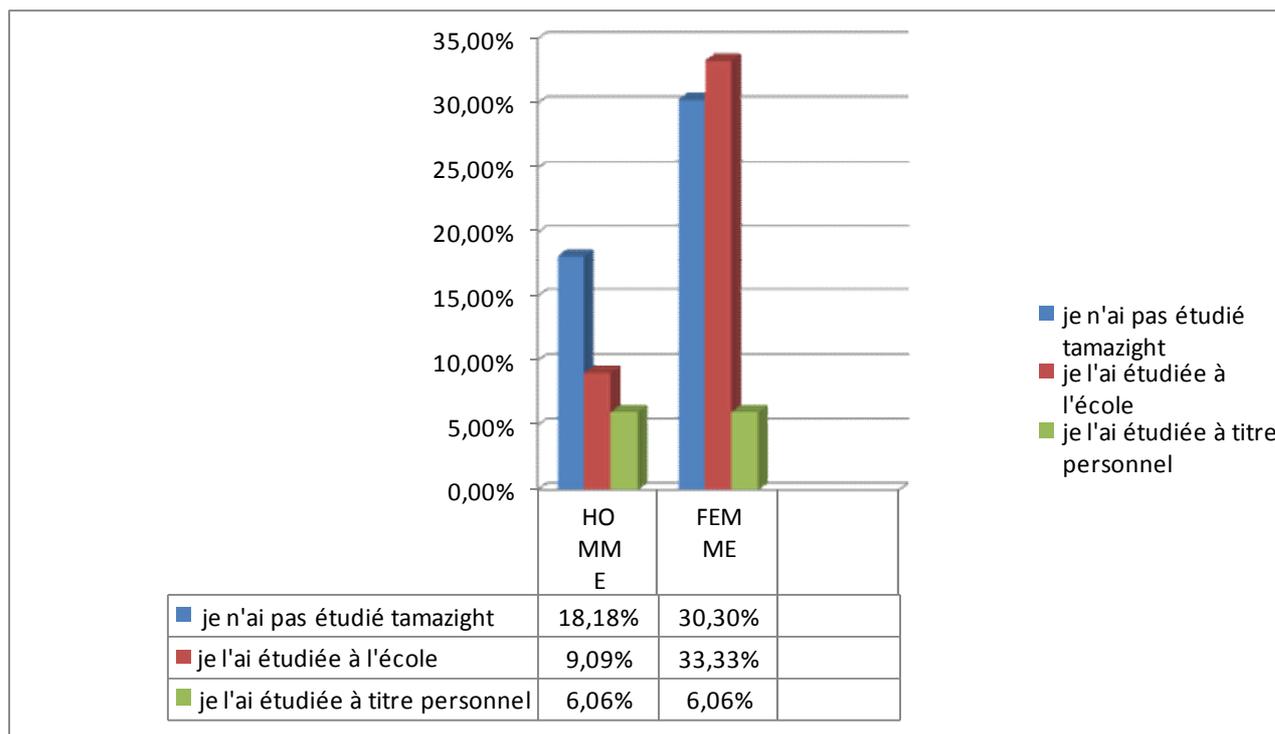
Certaines de nos questions portent sur l'idée de voir si la scolarisation a touché différemment les enquêtés relativement à la variable sexe et à celle de l'âge. Pourrions-nous poser que ce sont les personnes de sexe féminin qui sont moins scolarisées que celles de l'autre sexe ? Pourrions-nous de même affirmer que les personnes les plus jeunes sont plus scolarisées que celles plus âgées ?

La question de cette partie a été formulée comme suit : Avez-vous étudié tamazight (à l'école ou à titre personnel). Sur le plan quantitatif nos résultats se présentent ainsi :

Selon le sexe

Option / sexe	Masculin	Féminin
Je n'ai pas étudié tamazight	18.18%	30.30%
Je l'ai étudiée à l'école	9.09%	33.33%
Je l'ai étudiée à titre personnel	6.06%	6.06%

Tableau I : La scolarisation (étude) en tamazight selon le sexe

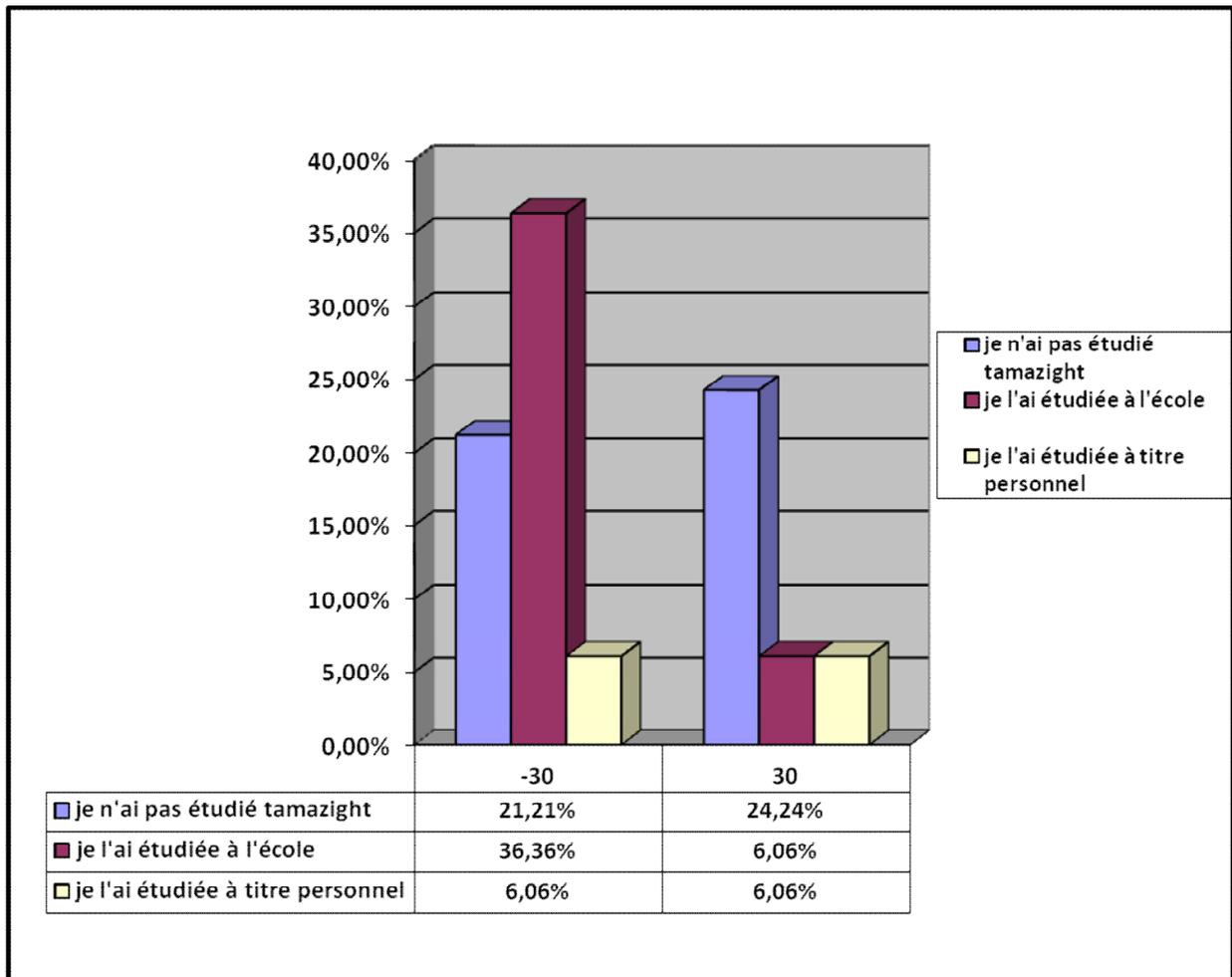
**Graphique n° 1**

Ce graphique nous montre que le nombre des femmes qui n'ont pas étudié le tamazight est plus élevé que celui des hommes avec 18,18%, et pour ce qui ont étudiées le tamazight à l'école nous avons trouvé que les majorités sont des femmes avec 33,33% et les hommes 9,09%. Aussi nous avons remarqué que que le nombre des femmes est égale à ce lui des hommes , pourcentage identique de 6,06% pour chaque sexe

Selon l'âge

Option / âge	-30	+30
Je n'ai pas étudié tamazight	21,21%	24,24%
Je l'ai étudiée à l'école	36,36%	6,06%
Je l'ai étudiée à titre personnel	6,06%	6,06%

Tableau 2 : scolarisation en (étude de) tamazight selon l'âge

Graphique n^o 2

Commentaire

Selon ce graphique, le pourcentage des personnes qui n'ont pas étudié le tamazight ne varie pas grandement relativement à l'âge. Pour les moins de 30 ans, il est de 21,21%. Pour les plus de 30 ans, il représente plus de 24,24%. Ceci sans tenir compte de la variable sexe. Pourrions-nous poser que l'introduction de tamazight à l'école aurait pu faire monter le pourcentage dans la deuxième catégorie (les moins de 30 ans) du moment qu'ils ont mieux bénéficié d'occasion d'étudier cette langue comparativement au plus de 30 ans.

Mais la deuxième partie de cette question *-je l'ai étudiée à l'école-* nous montre qu'une catégorie de locuteurs a vraiment bénéficié de l'introduction de cette langue dans la scolarité. Le pourcentage varie plus nettement relativement à l'âge. 36,36%. Des moins de 30 ans répondent par l'affirmative à cette question, contre seulement 6,06% des moins de trente ans qui n'ont surtout

Enfin, la catégorie de ceux qui ont étudié le tamazight à titre personnel est le même avec 6,06% dans le variable âge.

4- Langue maternelle comme prédominance dans les représentations de la langue berbère

Tenant d'abord compte des réponses aux questions telles que « Que représente le tamazight pour vous ? (Question 02), nous pouvons poser que la quasi-totalité de nos enquêtés ont eu la même réponse pour cette question. Il ressort globalement que ceux-ci considèrent que la langue tamazight à un rôle primordial dans la construction de l'identité algérienne. Ils pensent en majorité que c'est un patrimoine commun à tous les Algériens. Ces enquêtés disent aussi avoir comme langue maternelle le kabyle.

Sur les 33 enquêtés, la majorité fait allusion au rapport d'appartenance qu'elle entretient avec la langue amazighe. Les qualificatifs utilisés varient d'un enquêté à un autre, parmi les plus dominants que nous citerons d'une manière descendante par ordre d'apparition langue « maternelle » 69,69%, « identité » 24,24%, « histoire » 18,18%.

Nous avons détaillé la première catégorie des enquêtés, en l'occurrence ceux qui voient le tamazight comme langue maternelle réponse qui domine chez les informateurs. Nous avons pris comme critères le sexe et l'âge. 30,30 % femmes ont moins de 30 ans et six 18,18% d'entre elles ont plus de la trentaine. Pour les hommes 15,15% ont moins de 30 ans et 06,06% dépassent cet âge. Malgré la différence en niveau des variations diachronique (âge) et diagénique (sexe) ces enquêtés partagent les mêmes représentations sur la langue berbère. En somme, cela témoigne que la langue amazighe transcende les différences d'ordre social et marque une forte relation entre les habitants de la région kabyle et leur langue.

En conclusion, nous pouvons dire que la référence à la langue maternelle revient le plus dans ces réponses. Nous voyons par-là que le lien est très direct entre ces deux faits, langue et identité à tel point que l'on pourrait dire que dans les représentations de ces locuteurs, l'identité ne peut jamais se concevoir sans la langue. Il n'y aurait donc pas d'identité sans la langue qui va avec. Peut-être principalement dans le cas qui nous intéresse ici.

5- L'officialisation de la langue tamazight

Nous avons déduit à travers notre analyse des réponses rapportées pour nos enquêtés pour nos informateurs a propos de (la question 5) une fréquence de 45,45% des deux

catégories femmes et hommes qui pensent que l'officialisation de tamazight est une obligation dans leurs pays.

Nous avons recensé que d'autres enquêtés a l'indice 28,28% trouvent que cette officialisation est très importante pour qu'elle reconnue dans le monde.

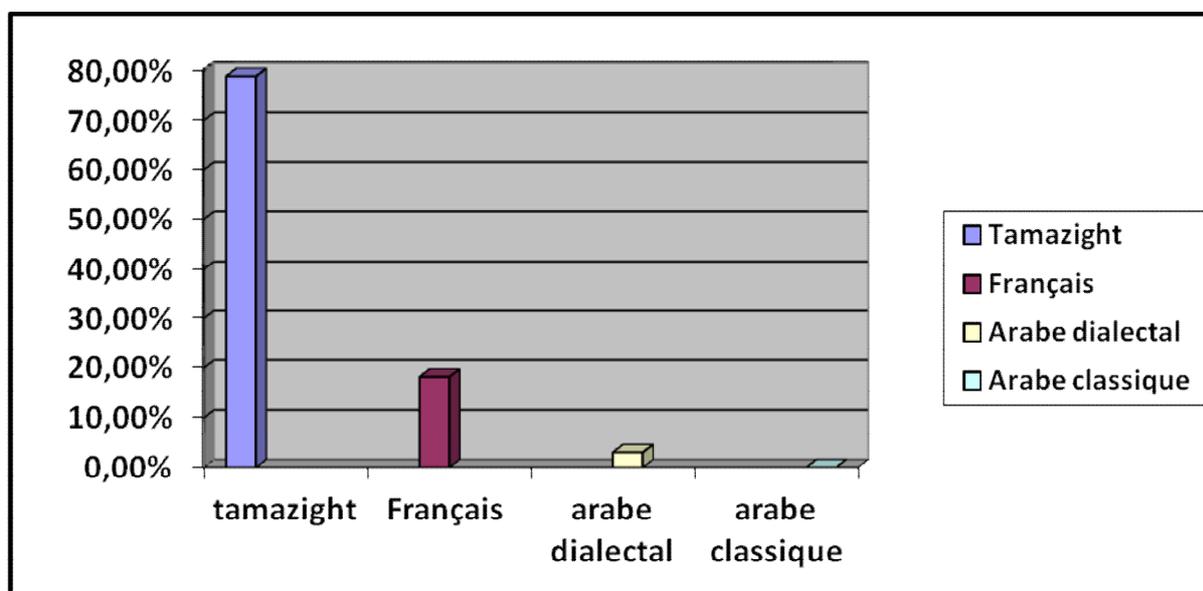
Certains d'autres, avec un taux de 27,27% nous dévoilent qu'il y a rein de changement après cette officialisation.

Nos sujets affirment que l'officialisation de la langue tamazight n'a pas réussi à s'imposer dans la société à part les régions berbérophones, vu les différentes contraintes imposées par le pouvoir.

En conclusion, les locuteurs de la wilaya de Bejaia sont tous favorable à l'officialisation de tamazight et que les résultats seront positifs. Ils lancent que ce sera une reconnaissance de la culture, l'identité berbère et toutes les traditions. L'officialisation de tamazight va apaiser les esprits et aidera à éviter les conflits entre les langues existantes en Algérie, surtout entre le berbère et l'arabe.

6- Les langues par ordre de préférence dans une région kabylophone

Figure N°3



Notre questionnaire nous révèlent que la langue arabe est sous-évaluée par les enquêtés, elle est placée en dernière position après la langue française qui occupe la deuxième position et la langue tamazight qui occupe la première place.

Cette présentation graphique nous renseigne visiblement que la langue tamazight reste majoritaire par rapport aux autres langues dans la région de la Kabylie

Pour le sexe masculin de toutes les catégories d'âge c'est tout le monde qui préfère la langue tamazight vu que le tamazight est leurs langues maternelles

Pour le sexe féminin se sont encore plus favorable quant à sa place et à son usage. Elles considèrent que le tamazight est la langue du quotidien.

On remarque que l'usage des langues dans des situations de communications quotidiennes est comme suit :

Nous avons recensé qu'ils sont nombreux à choisir le tamazight comme premier langue avec l'indice 78,78% personnes dont 27,27% sont âgées plus de 30ans et 54,54% personnes moins de 30ans, le français avec 18,18% personnes dont 9,09% âgées plus de 30 ans et 9,09% moins de 30ans, l'arabe dialectale avec une seule personne moins de 30ans et aucun pour l'arabe classique.

Les langues	Tamazight	français	Arabe dialectal	Arabe classique
Pourcentage	78,78%	18,18%	3,03%	00%

Comme deuxième langue : tamazight avec 15,15% personnes dont 9,09% âgée moins de 30ans et 6,06% plus de 30ans, le français avec 75,75% personnes dont 27,27% plus de 30ans et 48,48% moins de 30ans, l'arabe dialectal avec un personne moins de 30ans et l'arabe classique avec 6,06% personne l'une est plus de 30ans et l'autre moins.

Les langues	Tamazight	Français	Arabe dialectal	Arabe classique
Pourcentage	15,15%	75,75%	3,03%	6,06%

Comme troisième langue : tamazight avec 00% personne, le français avec une seule personne âgée moins de 30ans, l'arabe dialectal avec 51,51% personnes dont 10 âgée plus de 30ans et 21,21% moins de 30ans et l'arabe classique avec 33,33% personnes avec 27,27% moins de 30ans et 6,06% plus de 30ans.

Les langues	Tamazight	Français	Arabe dialectal	Arabe classique
Pourcentage	00%	3,03%	51,51%	33,33%

Comme quatrième langue : tamazight avec u indice 6,06% personnes l'une est âgée plus de 30ans et l'autre moins, le français avec un seule personne âgée moins de 30ans, l'arabe dialectal avec 30,30% personnes dont 24,24% âgée moins de 30ans et 6,06% plus de 30ans et l'arabe classique avec 48,48% personnes 27,27% âgée plus de 30ans et 21,21% moins de 30ans.

Les langues	Tamazight	Français	Arabe dialectal	Arabe classique
Pourcentage	6,06%	3,03%	30,30%	48,48%

D'autres personnes indiquent parler le kabyle et le français, car celles-ci sont les plus préférées.

7- Les conséquences de l'officialisation de tamazight

La septième question de notre enquête portait sur les conséquences de l'officialisation de tamazight sur celle-ci et sur les autres langues. Nous avons voulu savoir si les valeurs, le prestige et l'usage de ces langues serait touché d'une quelconque manière par ce changement de statut. Cette question est formulée tel que présenté dans le tableau qui suit :

Tamazight	Pourcentage	Le français	Pourcentage	L'arabe	Pourcentage
Est plus prestigieuse	36.36%	Est plus prestigieuse	30.30%	A perdu de son prestigieuse	18.18%
Peut s'utiliser au même degré que l'arabe et le français	48.48%	Ne s'utilise plus que dans certaine situation (école)	21.21%	Ne s'utilise plus que dans certaine situation (école ...)	39.39%
les gens se mettront à la parler davantage	27.27 %	Les gens le parlent moins	15.15%	Les gens le parlent moins	27.27%
Ne subira pas changement	12.12%	Son usage demeurera le même	12.12%	Son usage demeurera le même	24.24%

Une lecture de ces résultats pourrait nous mener à poser que l'officialisation de tamazight a fait perdre quelque peu sa place à l'arabe sachant que 18.18% ont répondu oui à la question 7 portant sur l'officialisation de tamazight et le rôle et place (prestige) de l'arabe et du français. La langue arabe perdrait ainsi de son prestige mais le domaine d'usage qui serait le plus altéré, toujours par rapport à cette langue, serait le domaine des rapports formels. Plus de 27% pensent ainsi qu'elle sera moins parlée, mais plus de 39% disent qu'elle ne s'utilisera plus que dans les situations formelles (école, administration, ...

Le français, par contre, ne perdrait pas autant de son prestige du moment que plus de 30% pensent que cette langue demeure plus prestigieuse même après l'officialisation de tamazight. Ceci en termes de prestige, mais il faudrait signaler aussi, toujours par rapport à cette langue que plus de 15% pensent qu'elle sera moins parlée après cette officialisation contre 12% qui disent que son usage demeurera le même. Mais ce qui est le plus important à retenir encore c'est le fait que cette officialisation a agi nécessairement positivement par rapport à la langue tamazight du moment qu'en termes d'usage, presque la moitié du nombre des enquêtés 48.48% pensent que la langue tamazight atteindrait le même degré d'usage que l'arabe et le français.

Conclusion

L'enquête nous a permis une description de la situation du plurilinguisme en Algérie. Ces résultats, certes ne sont pas nouveaux mais apportent une confirmation d'une réalité existante.

Une uniformité des attitudes linguistiques, apparaît chez les enquêtés de la wilaya de Bejaia, dans la place qu'ils attribuent à la langue tamazight. Ces attitudes linguistiques nous révèlent que la langue tamazight occupe la première place chez les locuteurs berbérophone.

Cette enquête à montrer l'importance des différentes langues en usage en Algérie (berbère et ses variété, arabe dialectal et ses variétés, français, et arabe classique) pour l'ensemble des enquêtés. Cette enquête confirme la place qu'elle occupe toujours la langue française après l'officialisation de tamazight dans la scène linguistique berbérophone.

Conclusion générale

Notre présente recherche s'est portée sur les représentations des locuteurs de la wilaya de Bejaia à l'égard des langues en présence dans leurs régions après le changement qui s'est opéré dans le statut de l'une de ces langues, à savoir, le tamazight.

Tenant compte de ce changement, nous avons essayé de vérifier, à travers le discours épilinguistique tenu par ces derniers, si celui-ci a eu des incidences sur leurs représentations et leurs attitudes, et partant, et si ces dernières ont des incidences sur leurs comportements socio-langagiers.

A cet effet, nous nous sommes rapprochées de ces locuteurs, à travers une enquête, pour saisir leurs discours (notre questionnaire renferme des questions ouvertes). Notre motivation était de saisir leurs représentations et leurs comportements que nous avons voulu expliquer en le confrontant à ce qu'ils disent à propos des statuts de ces langues.

Nous avons constaté à travers l'analyse des réponses à un questionnaire, le rôle important et même indispensable dont jouit la langue tamazight dans la société berbérophone et cela par rapport à son utilisation massive par les locuteurs berbérophone. Cependant, il existe une divergence dans les réponses de nos enquêtés par rapport au statut de la langue arabe et de la langue française ne serait-ce qu'au niveau du taux de sa présence dans l'univers quotidien. Ainsi, la majorité des enquêtés déclarent que la langue tamazight est leur langue maternelle. Pour un fort pourcentage, ce sont ceux-là (les Kabylophone) qui voient en cette langue une langue de prestige qui peut s'utiliser au même degré que l'arabe et le français.

D'un autre côté, notre étude nous a mené à des interrogations à propos des langues en présence, et qui se résument en trois axes : d'abord, une contextualisation sociale et historique de notre étude. Puis, nous nous sommes attelées à la description des statuts des langues en Algérie depuis l'indépendance à nos jours.

L'indépendance de l'Algérie a été suivie par une politique linguistique qui s'inscrit du côté de l'arabisation. Mais cette politique va connaître des développements, et même des bouleversements dans le sens où l'état de monolinguisme consacré avec cette arabisation à l'indépendance a cédé la place à un plurilinguisme plus en adéquation avec les attentes de la société.

Nous avons déduit que les rapports qu'ils entretiennent avec les langues en présence, sont établis d'une manière différente, bien que les valeurs attribuées pour les deux langues (tamazight/ français) n'est pas identique avec celle attribuée à l'arabe.

Mais comme résultat essentiel que nous retenons de notre étude, nous pouvons dire que les changements se rapportant au statut des langues touchent, directement et indirectement, les représentations que les locuteurs se font de ces langues. En termes de valeur attribuée, nous pouvons donc poser que ce changement de statut a d'abord fait gagner à la langue tamazight un certain prestige du moment que plus de 36 % des locuteurs questionnés pensent que cette langue sera « *plus prestigieuse* » après son officialisation.

Cependant, il est à souligner que ce changement de statut n'aura pas autant de conséquences toujours positives face aux autres langues. Ainsi, pour certains enquêtés, l'officialisation de tamazight induira le fait que l'arabe sera moins parlé et s'utilisera de plus en plus dans le domaine des rapports formels (écoles, administration).

Pour finir, notre enquête que nous avons menée en dehors de l'université et touchant diverses catégories sociales et métiers allant des plus prestigieux (avocat) et au plus simple emploi (agent de sécurité) a montré que les enquêtés dans leur unanimité insistent sur la nécessité de réhabiliter la langue amazighe. Mais le fait marquant c'est que la majorité des communicants n'a pas souligné la dimension nationale de tamazight excepté un enquêté arabophone originaire de la wilaya de Bordj Bouararidj. Pourrions-nous voir en cela l'influence d'un mouvement indépendantiste de la Kabylie ?

Références bibliographiques

- ABRIC.J 1994 pratiques sociales et représentation. Paris presses universitaires de France.
- ABRIC. 1999. Cité par D. JODEL, de représentations sociales PUF, Paris 1989. P. 206.
- A.QUEFFLEC 2002; Le Français en Algérie lexicque et dynamique des langues. Du culot (P. 19).
- AKOUN. A et ANSART. P. Dictionnaire de sociologie, Le robert/ Seuil, Paris. 1999. P. 42.
- A.RAMBAUD.A. En 1897. Ministre de l'instruction publique sous la troisième république.
- AREZKI. A 2007. L'impact des représentations sociolinguistique sur le choix de l'enseignement. Apprentissage du français en Algérie. Communication proposée scientifiques intitulées « partenariat entre les langues, perspectives descriptives didactiques » organisées ar le réseau Dynamique de langues et francophonie (DLF) de l'Agence universitaire de la francophonie, NouaKchott, 5-7 novembre.
- BENRABAH Mohamed « école et plurilinguisme en Algérie : un exemple de politique linguistique éducative », Education et société plurilingue n13 décembre 2002.
- BENSMAIA Réda « moi, arabe ? » Arabes : sortir du marasme, diriger par Walid EL KHACHAB, p 192-193, éditions corlet panoramique, 2^e trimestre-2000, N° 66.
- BERARD, PY. (éd) 2000 « Analyse conventionnelle et représentation de bilinguisme » travaux neuchâtelois de linguistique. p. 32.
- BESSAI BACHIR 2012. Plurilinguisme et représentation des langues en contact en Algérie. P. 84 et 85.
- Boumediene. F, étude de représentation, attitude linguistique et comportement langagière locuteurs tizi-ouzouéens à l'égards langues arabe, kabyle et français, thèse de magistère université 2002. P. 18.
- BOUKOUSSA. A, société langues et culture au Maroc : enjeux symboliques, 1995.
- BOYER.H., Sociolinguistique : territoire et objet, Delachaux, Lausanne, 1996. P. 79.
- BOYER. H Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques, Langue française n° 85, 1990. P. 104.
- BOUDIEU.P. Question de sociologie Minuit. Paris 1984. P 121.

Références bibliographiques

- BOURDIEU.P. Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistique, FAYARD, Paris ; 1982. P.104.
- C.CANUT (éd) 1998, Imaginaire jguistique en Afrique, Paris, L'harmattan.
- CHUREGUEN FOUJIL, « politique linguistique en Algérie », in mots, septembre 1997, P. 62-63.
- Dictionnaire de sociologie, Larousse 2005. P. 13.
- D. LAFONTANE : La partie pris des mots. P.71).
- D. Fontaine. Le parti pris des mots. Norme et attitude linguistique, éd. Pierre. Mardaga, 1986. P. 24.
 - DOUBET. D; Alternance de code au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ? In plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues, n° 14, décembre 1998, p.122.
 - DOURARI Abderrazak « politique linguistique en Algérie : entre le monolinguisme d'Etat et plurilinguisme de la société »in le soir d'Algérie le 25/10/2011.
- Encyclopédie philosophique universelle « des notions philosophiques. Dictionnaire n° 02 éd PUF, 1990, France. P. 2239_ 2241.
- GARMADI.J. La sociolinguistique, Paris, PUF.1981. P. 25.
- GHIGLIONE et B. MATALON les enquêtes sociologiques Théorie et Pratiques, Armand Colin, Paris 1978, p.28.
- GEORGE MOUNIN. Dictionnaire de la linguistique, presses universitaires de France, 1974 et " Quadrige" n° 153, 1993.
- G. GRANDGUILLAUME, Arabisation et politique linguistique en Maghreb, Maisonneuve et Larose. Paris. 1983 N°13.
- G. GRANDGUILLAUME, 1998. Arabisation et politique linguistique en Maghreb. Maisonneuve et Larose. Paris (p 105 et 106).
- GRANDGUILLAUME.GILBERT. Anthropologue, arabisante ; spécialiste du Maghreb et du monde Arabe, auteur du livre Arabisation et politique linguistique au Maghreb Paris G_P Maisonneuve et Larose 1983.
- FAYARD, Paris 1982. Le texte de couverture du livre.
- J. LECLERC. Algérie dans l'aménagement linguistique dans le monde, Québec. TLFQ. Université Laval 24 /02/2007.

- KHAOULA TALEB IBRAHIMI (A) (1995). Les algériens et leurs langues (édition EL HIKMA, Alger 25).
- KHAOULA TALEB IBRAHIMI (B). La situation sociolinguistique algérienne.
- LOUIS JEAN CALVET 1999. La guerre des langues et la politique linguistique. 2eme (éd, p 154) Hachette littératures, Paris.
- LOUIS JEAN CALVET, La sociolinguistique, PUF, collection que sais-je ? Paris, p. 50.
- LOUIS JEAN CALVET, La sociolinguistique, P.U. F, Paris, 1993.
- LOUIS JEAN CALVET, Sociolinguistique, PUF, collection Que sais-je ? Paris 1993 ,111.
- LOUIS. J. C, pour une écologie des langues du monde Plon France, 1999. P. 158
- LOUIS JEAN CALVET. La sociolinguistique PUF, collection que-sais-je ? Paris 1993. P. 46.
- MICHEL SERESS (1996 :212)
- MOREAU M-L, Sociolinguistique, concepts de base, Mardaga, Bruxelles, 1984, p.6.
- Moreau, M-L. (1990) Des pilules et des langues : le volet subjectif d'une situation de multilinguisme au Sénégal. In Gouaini E, Thiam N (éds.). Des langues et des villes, Paris, Didier Érudition, 1990, p. 407-420.
- MOSCOVICI. cité par HENRY BOYER de la sociolinguistique : territoires et objets, DELACHAUX Lausanne, 1996.
- OESCH-SERRA Représentation et attitude linguistique 1995. P161
- RABEH SEBAA, « culture et plurilinguisme en Algérie » in : trans. Internet-zeitschrift fur kulturwissens chaften n° 13/2002.
- R. CHIBANE, étude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi ouzou à l'égard de la langue Française : cas de lycée Lala Fatma Nsoumer, mémoire de magister université de Tizi ouzou. P. 20. 2008.
- SALEM CHAKER, « L'officialisation de Tamazight (Maroc/Algérie) : quelques réflexions et interrogations sur une dynamique aux incidences potentielles considérables ».
- SALEM CHAKER 1998. Le français p. 17.
- SEBAA, R. Culture et plurilinguisme en Algerie. Trans. Internet- Zeitschrift fur Kuturwissen schaft N° 13. 2002.
- TAJFEL. H 1981 : Human groups and social catégories, studies in social psychologie compridge university press.

Références bibliographiques

- TALEB IBRAHIMI khaoula, le jour d'Algérie du 30/05/2009.
- TALEB IBRAHIMI khaoula, le soir le 30/05/2009.
- TALEB IBRAHIMI khaoula, (1995, 2ème édition, 1997). Les Algériens et leurs(s) langue(s), éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne. Alger : Les Editions El Hikma
- T.ZABOOT, un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou, thèse de doctorat, université de la Sorbonne 1989.P. 50.

Table des matieres

Introduction	05
Problématique.....	05
Hypothèses	06
Corpus et méthode d'approche.....	07

Chapitre I :

Aspects théoriques et situation politico-linguistique en Algérie

1- Concepts théoriques	09
1.1 La communauté linguistique	09
1.2 La politique linguistique.....	10
1.3 Le marché linguistique	11
1.4 Le statut linguistique	12
2- La situation politico-linguistique en Algérie	12
2-1 L'Algérie est un pays plurilingue	13
2-1-1 Historique	13
2-1-2 De plurilinguisme au conflit linguistique	11
2-1-3 Politiques, planification et aménagement linguistique.....	14
2-2 Les Langues et a politique linguistique en Algérie	15
2-2-1 La coexistence des langues (français, arabe et tamazight) en Algérie	15
2-2-2 Les politiques linguistiques en Algérie.....	16
2-2-3- Les politiques linguistiques française de l'Algérie colonisée	16
2-2-4 La politique d'arabisation de l'Algérie indépendante.....	16
3- Statut des langues dans la politique linguistique en Algérie	17
3-1 Les langues nationales	17
3-1-1 La langue arabe.....	17
3-1-2 L'arabe classique	17
3-1-3 L'arabe algérien.....	19
3-2 La langue Tamazight (berbère)	20
3-2-1 Statut de la langue tamazight (berbère)	20
4- Le Français	21
4-1 Le statut de la langue française dans l'administration de l'Algérie colonisée...	22

4-2 Le statut de la langue française dans l'administration de l'Algérie indépendante	22
--	----

Conclusion	22
-------------------------	----

Chapitre II

Représentations et attitudes face aux langues

Introduction	25
1- Sécurité / L'insécurité linguistique.....	25
1-2 L'insécurité linguistique.....	27
1-3 L'hypercorrection	27
1-4 Les types d'insécurité linguistique	28
a- L'insécurité formelle.....	28
b- L'insécurité identitaire	28
c- L'insécurité statutaire	28
2- Les attitudes et les représentations	29
2-1 Les attitudes linguistiques	30
2-1-1 Les stéréotypes	31
2-1-2 Les comportements langagiers.....	32
2-2 Les représentations	33
2-2-1 Les représentations linguistique.....	33
2-2-2 Les représentations sociales	34
2-2-3 Le discours épilinguitique.....	36
2-2-4 La norme	37
2-3 Distinction entre représentation et attitude	38
Conclusion	38

Chapitre III : Méthodologie et résultats de l'enquête

Introduction	39
1- Protocole d'enquête	39
1-1-1 Les questions fermées.....	40
1-1-2 Les questions ouvertes	40

2- Analyse des résultats	41
2-1- Parties de questionnaire	41
2-1-1 Identification de l'enquête	41
2-1-2 Attitude linguistique	42
2-1-3 Usages des langues	42
2 1-4 Politiques linguistiques	42
3- Le choix de la population et présentation de l'échantillon	43
1- Pré enquête.....	44
3-1 L'enquête effectuée	44
3-1-1 difficultés rencontrées	45
3-2 Carte des points d'enquête	45
2- Les langues préférées à parler le plus	45
3- Scolarisation en (étude de) tamazight selon les variables sexe et âge	46
4- Langue maternelle comme prédominance dans les représentations de la langue berbère	47
5- L'officialisation de la langue tamazight	48
6- Les langues par ordre de préférence dans une région kabylophone	49
7- Les conséquences de l'officialisation de tamazight selon les variables sexe et âges	51
Conclusion	52
 Conclusion générale	53
Bibliographie	55
Annexe	58

Résumé

Notre présente étude vise à analyser les représentations et attitudes linguistiques des locuteurs de Bejaia à l'égard des différentes langues en présence en Algérie. Notre principal objectif est d'en déterminer l'usage et la place réelle qu'elles occupent chez nos enquêtés. Cela nous a amenés à nous intéresser en particulier au français et le tamazight. Pour recueillir notre corpus, nous avons procédé à une enquête auprès d'informateurs que nous avons choisis d'une manière aléatoire dans les rues de Bejaia. L'analyse a été menée d'un point de vue sociolinguistique à travers un travail de confrontation entre les réponses des enquêtés et leurs identités sociales. Au terme de notre travail, nous abouti essentiellement au fait que la langue amazighe jouit de représentations favorables chez les informateurs que nous avons interrogés. En effet, ces derniers l'associent au qualificatif « maternel ».

Abstract

Our study aims to analyze the linguistic representations and attitudes of the speakers of Bejaia with regard to the different languages present in Algeria. Our main objective is to determine their use and the real place they occupy in our respondents. This led us to focus on French and Tamazight. To collect our corpus, we conducted a survey of informants that we randomly selected in the streets of Bejaia. The analysis was carried out from a sociolinguistic point of view through a confrontation between respondents' answers and their social identities. At the end of our work, we mainly come to the fact that the Amazigh language enjoys favorable representations among the informants we interviewed. Indeed, the latter associate it with the qualifier "maternal"

Annexes

Questionnaire

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche en sciences du langage. Les informations demandées seront utilisées uniquement pour des objectifs scientifiques.

Age :

Sexe : Féminin Masculin

Profession (domaine de travail)

Niveau d'étude :

Lieu de résidence :

1. Vous habitez une région ou on parle plus :

- Arabe
 Français
 Tamazight (kabyle, chaoui, tamzabit...)
 Autre

2. Vous-même vous parlez surtout :

- L'arabe
 Le tamazight (kabyle, chaoui, tamzabit...)
 Autres

3. Avez-vous étudié tamazight (à l'école ou à titre personnel)

Je n'ai pas étudié tamazight	
Je l'ai étudiée à l'école	
Je l'ai étudiée à titre personnel	

4. Que représente le tamazight pour vous ?

.....
.....
.....

5. Que pensez-vous de l'officialisation de tamazight ?

.....
.....
.....
.....

6. Pouvez-vous classer ces langues par ordre de préférences (en commençant par celle que vous appréciez le plus (de 1 à 4)) ?

Arabe classique	
Kabyle	
Français	
Arabe dialectal	

7. Après l'officialisation de tamazight ? (cocher par un x la case concernée)

Tamazight	<input checked="" type="checkbox"/>	Le français	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Est plus prestigieuse		Est plus prestigieuse		A perdu de son prestige	
Peut s'utiliser au même degré que l'arabe et le français		Ne s'utilise plus que dans certaine situations (école)		Ne s'utilise plus que dans certaine situations (école)	
Les gens se mettront à la parler davantage		Les gens le parlent moins		Les gens le parlent moins	
Ne subira pas aucun changement		Son usage demeurera le même		Son usage demeurera le même	